

JOURNAL

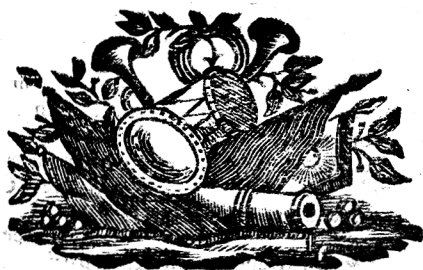
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

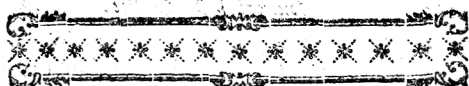
*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

V

In-douze

- Voyages du P. Labat, en Espagne & en Italie,
8^e vol. fig.
- Voyage de Thomas Gage dans la nouvelle Es-
pagne, ses diverses aventures &c. 2 vol. avec
Cartes & fig.
- Voyages de Mr. Tavernier en Turquie, en Per-
se & aux Indes, pendant l'espace de 40 ans
6 vol. avec Cartes & fig.
- Voyages du Chevalier des Marchais en Guinée,
Isles voisines, & à Cayenne, contenant une
description très-exacte & très étendue de ces
Pays, par le Pere Labat, 4 vol. avec cartes
& figures.
- Voyage historique de l'Europe qui comprend
tout ce qu'il y a de plus curieux en France,
4 vol. *Paris*
- Voyages historiques de l'Europe, augmentés du
Guide des Voyageurs, 8 vol. avec Cartes.
Amsterdam
- Voyages de Mr. de Thevenot en Europe, en
Asie & en Afrique, divisés en 3 parties, conte-
nant 5 tomes. *Amsterdam.*
- Vraie sagesse, ou considérations très-propres à
acquérir la crainte de Dieu, disposée pour
tous les jours de la semaine, par le P. Se-
gneri, *Mannheim* 1764.
- Usage du compas de proportion & de l'instru-
ment universel, par Mr. Ozonam, fig. *Paris*
1748. Relié en veau.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. OCTOBRE

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Plan d'éducation publique par le moïen duquel
on réduit à cinq années le cours des études
ordinaires &c. A Paris chez Durand.
1777. Un vol. in-12°. de 180 pages.*

CE traité qui vient après tant d'autres
qu'on a donnés depuis quelques années
sur le même sujet (a), est sur-tout recom-
mandable

L 2

(a) Voyez le Journal du 1. Juillet 1776, p.
315 & autres cités là-même.

mandable par le zèle que l'auteur déploie en faveur des mœurs, & de la religion qui en est la gardienne la plus sûre, & pour mieux dire la seule. Son livre est caractérisé par l'épigraphe qu'il a mise à la tête.

*Quid leges sine moribus
Vanæ proficiant ?* Hor.

L'auteur, qui est déjà connu par quelques traités sur les études des jeunes gens (a), fait d'abord quelques observations sur l'éducation en général; il trace ensuite un tableau des connoissances nécessaires à un jeune homme, à quelque état qu'il puisse se destiner; on y voit différens moyens d'abrégier le tems destiné aux études, de renforcer l'effet des leçons, sans multiplier les travaux des précepteurs & des enfans. " Avant que d'en venir aux sciences abstraites, il faut faire passer, sous les yeux des jeunes gens, une foule d'objets amusans, qui fournissent à leur méditation, en même-tems qu'ils serviront à exciter leur curiosité; mais ici, comme ailleurs, il faut que ce qui est amusant soit en même-tems grand & propre à élever l'ame, à la remplir de grandes idées, & à donner matière à beaucoup de réflexions. Si vous n'avez jamais vu que de superbes édifices, & les peintures de nos meilleurs maîtres, les médiocres n'auront rien qui pique votre curiosité. On doit donc commencer par ce que l'on voit, par ce que l'on touche, ce que l'on pèse, ce que l'on mesure;

(a) 15. Juin 1775, p. 866. --- 15. Mai 1776, p. 81.

par des faits frappans, des observations, des expériences curieuses ; il faut les faire voir à diverses reprises, & toujours les envisager avec les relations qu'elles peuvent avoir avec les autres créatures, & sur-tout avec la morale & la religion. Rien ne paroît petit, quand on l'envisage dans les vûes de la nature, & avec le rapport qu'il a à l'ordre des choses. „

“ Un second moïen d'abrégér de beaucoup un cours d'instructions, c'est d'allier l'étude des langues à l'étude méthodique des sciences : ce moïen doit être faisi avec d'autant plus d'empressement, qu'on peut apprendre les langues dans les livres d'histoire plus facilement que dans ceux qu'on met tous les jours entre les mains des jeunes gens ; parce que les histoires sont amusantes, variées & curieuses ; parce qu'on voit ce que l'on fait, où l'on est, d'où l'on vient & où l'on va, & que tout cela contribue infiniment à rendre les choses aisées & agréables. Ce qui pourroit s'opposer à cette exécution, ce seroit l'étude des principes des langues ; mais nous leverons cette difficulté, lorsque nous parlerons de la maniere dont on doit s'y prendre pour les étudier facilement. „

“ Un troisieme moïen, c'est de faire un grand changement dans la méthode des themes & des versions. Ce n'est point ici le lieu d'examiner s'il convient de commencer l'étude du latin par la version ou par des themes : mais ce que nous voulons établir actuellement, c'est

que, quand le tems des themes est venu, il faut ne pas les chercher ailleurs que dans l'objet de la classe. On mettra par-là les jeunes gens dans le cas de profiter, autant qu'il est possible, de tout ce qu'on leur enseigne dans les collèges. Ces moïens sont sans doute très-sensés, mais ils ne sont pas neufs; plus d'une fois on les a soumis à l'épreuve de l'expérience, ils ont fructifié, mais leurs effets sont toujours restés bien en deça de ce que Mr. W. s'en promet. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici une erreur générale touchant la méthode ancienne des collèges, erreur si visible qu'elle ne peut être que volontaire. On s'écrie toujours contre *ces cinq années employées à apprendre le latin*. Ne diroit-on pas qu'après cet espace de tems un écolier docile & appliqué, & qui a des talens, ne fait rien que parler latin? Cependant cet écolier fait de plus les beaux passages des auteurs grecs & latins, il s'est orné l'esprit par les graces & les richesses de la poésie, il a appris à former son éloquence sur celle des anciens & des plus excellens modeles; il fait de mémoire des citations en tout genre. Son ame s'est élevée, son cœur s'est ennobli par les idées sublimes, les grands sentimens, si dignement & fortement exprimés par Virgile, Horace, Cicéron, &c. Nous avons vu tous ces avantages résulter de l'instruction publique telle qu'elle est dans de bons collèges, sous des professeurs savans & zelés. A cela ajoutez des leçons de géographie, d'histoire,

toire, d'arithmétique &c. Et ne compte-t-on pour rien, l'enseignement de la religion, des saines maximes de morale, des règles d'une conduite sage, qui fait un des premiers devoirs d'un régent &c. (a) ? Cinq années employées à tout cela, font cinq années très-bien employées, jamais les censeurs de l'ancienne méthode ne les emploieront mieux.

L'auteur parle fort au long de la division des classes, & de la distribution des exercices suivant l'âge & la capacité des élèves; il indique les sciences auxquelles il faut appliquer les jeunes gens après la fin du premier cours d'études; il s'occupe des petites écoles où les enfans sont enseignés avant que de paroître au collège, & donne de très-bons avis à ceux qui sont chargés de diriger les premiers efforts de la raison dans les élèves qu'on leur confie; il parle assez au long de l'éducation des filles, dont il voudroit étendre les connoissances un peu au-delà des bornes qu'on leur prescrit dans l'éducation ordinaire. Il est à croire effectivement qu'elles seroient un peu plus rarement frivoles & coquettes, si on pouvoit leur inspirer de bonne heure le goût & l'habitude de la réflexion. Il est vrai qu'une fille ou femme savante est pour l'ordinaire une très-mauvaise chose; mais une femme parfaitement

(a) Voyez l'élégant traité de Jouvenci *Ratio doctendi*, & un autre de Sacchini sur le même sujet.

ment ignorante est peut-être une chose plus mauvaise encore. ---- L'ouvrage finit par des observations sur la discipline intérieure des collèges, & contient des leçons également utiles aux maîtres & aux écoliers ; le langage de l'auteur n'est pas celui de la suffisance & de la présomption. " A
 „ Dieu ne plaise que j'aie dessein de pres-
 „ crire des règles de conduite à ceux de
 „ qui j'en dois recevoir ! mais il faut, dans
 „ un plan d'études, parler de la discipline
 „ d'un collège, ce qui ne peut se faire
 „ qu'en descendant dans les détails. On ne
 „ peut guère tracer d'une main des règles
 „ aux jeunes gens, qu'on ne montre de
 „ l'autre les obligations de ceux qui les con-
 „ duisent „.



Lettre d'un professeur émérite de l'université de Paris, en réponse au R. P. D. V.... Prieur des Religieux Bénédictins de la congrégation de St. Maur ; sur l'éducation publique, au sujet des exercices de l'abbaye royale de Sorèze, &c. : A Bruxelles, & se vend à Paris, chez Brocas, libraire rue St. Jacques, 1777. in 8°. de 342 pages.

Rien n'est plus propre que cette lettre à sauver parmi nous l'instruction de la jeunesse. Quelques moines de St. Maur ont imaginé d'exécuter sur les élèves qu'on leur confioit le plan de je ne fais quel gymnase

philosophique qui tend à tout effleurer & à ne rien approfondir, & qui de plus semble tenir un peu des airs & du goût des savans du bel air. Le professeur émérite dévoile les défauts de la nouvelle méthode. C'est un homme instruit, qui marche sur les traces de l'expérience, & qui affranchi du respect servile qui subjugue les esprits foibles, ne fait pas difficulté de démontrer les erreurs de Mrs. d'Alembert, Condillac & autres, dont l'autorité en impose aux R. P. Bénédictins. Les bonnes études se perdent tous les jours, & la barbarie menace d'inonder toute la France. En décrivant, en abandonnant l'ancienne méthode qui a formé les Corneille, les Moliere, les la Fontaine, & tous ceux qui se sont fait un nom dans les lettres, on a rendu, par le moien de celle qu'on met actuellement en pratique, les jeunes gens frivoles, inappliqués, incapables même de solides réflexions; & ce qui est plus déplorable, ces petits messieurs révoltent autant par leur ton suffisant, en débitant à tort & à travers quelques mots qu'ils ont appris sur les élémens de chaque science, qu'ils excitent la pitié par leur ignorance presque incurable. L'auteur estimable de cette lettre a senti tous ces maux, & il cherche à les réparer. L'intérêt de corps anime encore son zèle. Il n'a pû voir, sans indignation, les reproches faux, injustes, atroces, qu'on fait à l'université de Paris; & il venge, avec éclat, cette école la plus célèbre de l'univers, celle où les bonnes études se

sont encore conservées, où l'on inspire aux élèves le goût des anciens, où l'on suit la marche de l'esprit humain, & où les jeunes gens, au sortir des classes, sont en état de se former & de se distinguer ensuite dans les professions qu'ils embrassent. Cette lettre est divisée en trois parties. 1°. *Les réguliers sont-ils propres à l'éducation publique ?* L'auteur se décide pour l'affirmative. 2°. *Reconnoit-on le plan de l'université de Paris, dans celui que lui attribue Mr. d'Alembert ?* Cet écrivain s'est permis, contre ce corps, bien des imputations graves qu'on réfute ici victorieusement. On lui montre qu'il s'est trompé sur tous les points qu'il a voulu attaquer ; & la vivacité des réponses, jointe à la force des raisonnemens, soutient très-bien l'attention du lecteur. 3°. *Les exercices du collège de Sorèze peuvent-ils tourner au profit de la jeunesse qu'on y élève ?* Nous invitons spécialement les personnes chargées de l'instruction, dans ce collège, de lire, sans préjugé, cette partie, & nous osons croire qu'elles pourront en retirer quelque avantage, avoir des doutes sur leur méthode, & en suivre une meilleure, plus propre au moins à former des citoyens utiles à l'état. On trouve ensuite la réfutation du système de Mr. l'abbé de Condillac, qui est à peu-près le même que celui de Mr. d'Alembert, & celle de plusieurs autres, tous également défectueux. Cet ouvrage est non-seulement une espece d'apologie de l'université

versité de Paris, & une exposition du plan qu'on y fait dans les études publiques; il renferme encore de très-bonnes vues sur l'éducation, & d'excellens principes de littérature. Il est bien capable de remonter les têtes, si elles ne sont pas entièrement égarrées par le vertige général; mais il est fort à craindre que l'auteur ne perde ses peines. Celui qui fait de plus grandes promesses, est toujours écouté préférablement à celui qui promet moins, quoique celui-ci soit sûr de tenir parole, & que l'autre ne cherche qu'à amuser & à duper (a). Aussi les maîtres de pensions & les directeurs de la plupart des collèges se régrent-ils en conséquence. Ils promettent de rendre en très-peu de tems leurs élèves très-versés dans le grec, le latin, l'histoire, la géographie, le blason, la philosophie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la chymie, l'anatomie, la physique expérimentale, la morale, la religion, sans compter la musique, le dessin,

(a) En peut-on souhaiter un exemple plus frappant que l'engouement des Allemands pour un certain Basedow, directeur du *Philantropinum* d'Anhalt-Deßau. Ils ont osé regarder comme le vrai réformateur des études l'enthousiaste le plus forcené qui se soit jamais emparé de l'éducation & de l'instruction. On ne peut, pour me servir des termes de Mr. de Voltaire, lire deux pages de ses écrits sans avoir pitié de la nature humaine. *Nostradamus & le Médecin des urines* sont des hommes raisonnables en comparaison de cet *Énergumène*.

la danse & l'escrime &c. &c. Il faut convenir que ces charlatans sont la pire espece de tous après ceux qui , par leurs remedes , attaquent la vie des hommes, dans un siecle qu'on pourroit appeller celui de la charlatanerie , & où presque toutes les professions en sont infectées. Comment ose-t-on se jouer si cruellement de la sotte crédulité de quelques parens qui , fascinés par la lecture de ces *Prospectus* , s'imaginent tout bonnement que leurs enfans vont devenir des prodiges ? Eh ! quels avantages ont produit la plupart de ces pensions ? Les jeunes gens en sortent ou parfaitement ignorans , ou avec une légère teinture de tout , ce qui est encore pire que l'ignorance , parce que leur esprit s'est amolli , qu'il s'est accoutumé à voltiger d'objet en objet , & qu'il est incapable d'en saisir fortement aucun. J'en parle avec connoissance de cause , par les fréquens exemples que j'ai eu sous les yeux , & qui ont converti en regrets , hélas ! trop tardifs , les belles espérances qu'avoient conçues leurs aveugles parens.



Pallas *Reisen* (1. *Voïages de diverses provinces de l'empire de Russie* ; par Mr. Pallas , membre de l'académie de Pétersbourg. Tom. III. Années 1772 & 1773 : A Pétersbourg 1776 , in 4°. avec figures.

Nous avons parlé en son tems des observations de Mr. Pallas dans l'intérieur de l'empire russe ; * ce voyageur continue d'en faire part au public , & fournit par-là d'excellens mémoires à la description géographique de ce vaste empire. La botanique tient une place considérable dans ce volume , parce que les païs que Mr. Pallas a parcourus , abondent en productions végétales , inconnues jusqu'à présent , ou du moins , qui n'ont jamais été décrites avec exactitude. Nous nous arrêterons préférablement au récit des mœurs & des usages des peuples différens que l'académicien a visités , & nous transcrirons ici quelques particularités relatives aux Ostiacks de l'Obi. " C'est une des premières nations de la Sibérie que les Russes aient assujetties à leur domination. Leur population étoit nombreuse , avant la conquête , mais la petite vérole inconnue parmi eux jusqu'à cette époque , a fait depuis peu de terribles ravages dans la partie du globe qu'ils habitent. C'est cependant le district le plus peuplé de la Sibérie. Il s'étend depuis le Beresow , jusqu'au delà de l'Obi dans les territoires de Narym & de Surgut.

* 15. Sept.
1774. p. 326.
--- 15 Dec.
1774. pag.
696.

Leur hauteur communément au-dessous de la médiocre, la foiblesse de leurs organes, annoncent le peu de force & de courage que la nature leur a accordé. Leurs physionomies sont en général désagréables & livides. Leurs cheveux de couleur rougeâtre, & pendants sans ordre autour de leurs têtes, ajoutent encore à leur difformité naturelle. Les femmes n'ont pas des attraits plus séduisants. Les Ostiacks sont simples & superstitieux : pendant leur jeunesse, ils mènent une vie active & laborieuse, mais dès qu'ils ont pourvu aux besoins de première nécessité, ils se livrent à la paresse, & croupissent le reste de leurs jours dans la malpropreté la plus outrée & la plus révoltante. De mémoire d'Ostiacke, personne ne s'est lavé les mains : cela n'arrive qu'accidentellement aux femmes, quand elles tirent du poisson de la rivière, encore la nécessité seule les y oblige-t-elle ; & comme si elles craignoient de s'être souillées par le contact de l'eau, elles ont grand soin d'essuyer au plus vite leurs mains aux peaux qui leur servent d'habillement. On ne lave jamais aucun ustensile, quelle que soit la matière qu'il ait contenue, quelque soit l'animal qui y ait mangé ou bu. Les femmes aussi bien que les hommes sont rongés de vermine, sans chercher le moindre expédient pour s'en délivrer. Seulement dans leurs momens de loisir les femmes prennent soin de la tête de leurs époux, qui à leur tour leur rendent le même office, & c'est le seul acte de toilette que le sexe se

permette dans ces contrées. Au reste les femmes sont excusables, en partie, si l'on considère que l'indolence de leurs maris, les oblige à se charger de tous les travaux domestiques, & que les hommes les regardent plutôt comme leurs esclaves, que comme leurs compagnes.

Les Ostiacks vivent encore dans le paganisme; ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Ils épousent sans scrupule toutes leurs parentes du côté maternel; mais ils ne s'allient jamais avec une fille de leur nom. Quand ils ont des procès, ils prennent un arbitre dans la nation, & pour l'ordinaire parmi les descendants de leurs anciens princes. Si la cause est portée pardevant un tribunal russe, les deux parties sont appelées au serment. On apporte la statue d'une de leurs divinités, & après avoir exposé à l'accusé le danger du parjure, on lui fait prononcer la formule suivante. *Je consens à perdre mon nez* (ici on l'oblige à donner un coup de hache dans le nez de la statue) *à être fendu d'un coup de hache, à être déchiré par un ours, dans la forêt, & enfin à éprouver les plus grands malheurs; si ce que je dis n'est pas véritable, &c.* Ce genre de serment me rappelle celui que fit en ma présence un Valaque dans les Alpes de la Transilvanie; il se mit à genoux avec une ardeur toute particulière, & avec un ton de voix effrayant & des gestes expressifs, *je consens*, dit-il, *si je déguise la vérité, que le Ciel précipite ses feux & me dévore sur l'autel.*

Il me dit ensuite que tous ceux de ce canton juroient de cette manière. Pour revenir aux Ostiacks; le parjure parmi eux est très-rare, parce que l'Ostiacke qui s'en rendroit coupable, seroit sans cesse tourmenté par sa conscience; ce qui fait voir que ces peuples sont plus conséquens dans leurs principes que beaucoup de chrétiens dans les leurs. La formule est à-peu-près la même pour le serment de fidélité qu'on leur fait prêter au Souverain. Seulement on les fait mettre à genoux sur des peaux d'ours, & chacun, après avoir juré, est obligé de mordre dans la peau.



Discours prononcé par ordre du magistrat de Strasbourg, à l'occasion de la translation du corps de Mr. le maréchal de Saxe, dans l'église de St. Thomas, le 20 Août 1777. Par Jean-Laurent Bleffig. A Strasbourg, chez Bauer & Treuttel, in-4°. de 43 pages.

CE discours prononcé à l'occasion de la cérémonie dont nous avons parlé dans le dernier Journal (p. 156) a paru produire dans l'auditoire des mouvemens de sensibilité, mais il n'a pas soutenu le jour de l'impression; les gens de lettres ne l'ont jugé propre qu'à servir de nouvelle preuve à la décadence & à la dégradation de l'éloquence françoise. Des sens coupés, des mots égarés,
des

des propositions vagues & fans objet déterminé, des images louches, quelques expressions du bon ton répétées jusqu'à la satiété, plusieurs passages copiés tout du long des éloges de Mr. Thomas, des tournures lâches & ignobles mêlées à des phrases très-choisies; tout cela a paru faire un tout monstrueux, dont on pouvoit dire avec un ancien : *ut nec pes nec caput uni reddatur formæ*. On nous a assuré qu'avant de paroître, ce discours avoit été examiné & corrigé par des académiciens de Paris qui, sans doute, auront été fort édifiés d'apprendre que le *maréchal de Saxe agonisant dit à ses amis qui fendoient en larmes autour de lui* : " je sais que mon *Rédempteur est vivant & qu'il me ressuscitera de la terre. Revêtu de mon corps, je verrai l'Eternel* „.

Spiritus sancti Chrysostomi, sive doctrina moralis ex aureis operibus S. P. Joannis Chrysostomi collecta, ac in singulos anni dies ad meditandum proposita, à Romano Kœgl, Benedictino Ettalensi. Augustæ Vindelicorum 1776. un vol. in-8°. Et se trouve chez l'imprimeur de ce Journal.

C E petit code de morale écrit avec simplicité & avec onction, peut être lu avec utilité & avec goût par des âmes pieuses. Elles y trouveront la doctrine de l'Evangile expliquée par le plus beau génie de l'Eglise

I. Part.

M

d'Orient. De tous les Peres qui ont commenté ou expliqué les saintes Lettres, il n'y en a peut-être pas qui égale St. Chrysostôme dans l'intelligence du sens littéral. C'est le témoignage que lui rend l'Eglise dans les leçons de sa fête (a). Ses explications simples & naturelles, ses commentaires assortis au vrai sens des auteurs sacrés, ses réflexions pleines de dignité & de force ont paru autoriser une tradition très-ancienne parmi les Grecs, qui sont persuadés que la grande dévotion de ce Saint envers l'Apôtre des nations, lui avoit mérité des lumieres & une assistance toute particulière de la part de ce grand homme (b). C'est ce que l'auteur a exprimé dans l'estampe qu'il a fait placer à la tête de son livre, & dont l'exécution, ainsi que l'impression de l'ouvrage, auroit dû être un peu plus soignée. Mais l'élégance & le goût n'ont point encore pénétré dans un grand nombre d'imprimeries allemandes.

(a) *Interpretandi rationem & inhærentem sententiæ sacrorum librorum explanationem omnes admirantur.* Lect. Brev. Rom. in F. S. J. Ch.

(b) *Cui Paulus Apostolus, quem ille mirificè coluit, scribenti & prædicanti multa distasse videatur.* Ibid.



Réflexions sur les théâtres , l'opulence & la considération des comédiens , & le genre de sensibilité produit par les drames. 1777.

L n'est pas rare d'entendre des personnes dans le monde se plaindre de l'espece de considération & sur-tout des richesses dont jouissent certains comédiens. Quel renversement de principes , s'écrient-elles , quel scandale pour les mœurs , de voir des gens qui contribuent uniquement , par leur métier inutile , à des plaisirs qu'une philosophie solide reprouve , avoir un revenu considérable , dont la dixieme partie assureroit le sort & feroit le bonheur d'une famille honnête ou d'un militaire blanchi au service de l'état ! Ce travers a existé chez tous les peuples , quand une fois les mœurs avoient subi une dépravation générale , quand *le siecle comme dit Florus , s'est dissout & fondu en luxe & en* *In luxuriant*
luxure (a). Un passage de Pline , expliqué par *fluens seculum.*
Budée , nous apprend qu'Esopé le comédien , qui vivoit à Rome du tems de Cicéron , avoit 12500 ducats de rente , c'est-à-dire ,

(a) Un écrivain moderne dit qu'on a vû ce travers dans tous les tems & en tous les lieux ; mais assurément il se trompe. Du tems de Mutius Scevola & de Regulus un histrion auroit eu à Rome une très-petite considération & un revenu bien mince. Il est fort à croire qu'il n'y en avoit pas.

environ cent-cinquante mille livres. Cette somme, infiniment supérieure à celle que retirent par an les comédiens, les plus vantés de nos jouts, n'est cependant rien en comparaison du revenu qu'auroit pu se procurer Roscius, s'il eût voulu tirer parti de son talent. Cicéron qui avoit pris la défense de cet acteur, son ami, dit dans sa belle harangue qu'il pouvoit gagner tous les ans près de 1,650,000 liv. Ce gain auroit été exorbitant; & l'on peut croire qu'il y a de l'exagération. Mais en supposant, avec Macrobe, qu'il recevoit du public, toutes les fois qu'il jouoit, cent ducats, & que l'on payoit même à part ses camarades, il pouvoit avoir encore, selon l'évaluation d'un auteur, 401,500 liv. de rente, en jouant tous les jours. On ne peut certainement s'empêcher de blâmer l'excessive prodigalité des Romains; & il falloit que leur goût pour les spectacles eût dégénéré en véritable fureur. Car comment caractériser autrement les honneurs qu'ils rendoient à leurs histrions? Je ne parle pas des dames romaines qui alloient baiser leurs masques & leurs autres habits, les jours où il n'y avoit pas de représentation. Cet emportement effréné tient à des causes absolument différentes de celles qui sont produites par le simple motif d'honorer les talens : il désigne un dérèglement affreux de mœurs, & il justifie bien la censure amère que Juvénal fait des dames romaines à ce sujet. Mais voyons jusqu'à quel point les hommes eux-mêmes portoient les

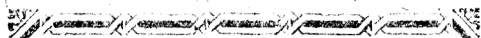
égards envers ces histrions. On ne doit pas être étonné que je mette au premier rang la loi d'Auguste qui les favorisoit beaucoup, & qui ôta aux magistrats le pouvoir de les faire fouetter. C'étoit la punition des esclaves. Or on sait que la plupart des acteurs étoient pris dans cette basse condition, ou qu'ils étoient des affranchis. L'abrogation de cette loi, qui existoit depuis long-tems, devoit donc les flatter beaucoup, puisqu'elle les rendoit égaux aux citoyens romains, qu'aucun magistrat n'avoit droit de faire fouetter. Après cette première prérogative, les personnes les plus qualifiées de Rome ne craignirent plus de se dégrader en les admettant dans leurs maisons, à leur table, en vivant avec eux dans la plus intime familiarité. On alloit leur rendre visite; & quand ils sortoient, on voioit des chevaliers, des sénateurs, & sur-tout des dames, s'empressez de former leur cortège. On fit encore bien plus en leur faveur. Quelques-uns d'entr'eux eurent les honneurs des décurions, c'est-à-dire, qu'ils jouirent des franchises & des privilèges qu'avoient les décurions dans les villes provinciales, ou dans les colonies romaines. Ces privilèges étoient dans ces endroits les mêmes que ceux des sénateurs à Rome. Enfin on lit, dans une ancienne inscription, qu'il y en eut un qui obtint une place parmi les prêtres d'Apollon; distinction enviée par les personnes les plus nobles & les plus élevées. Quoique les auteurs contemporains

ne disent rien de bien précis sur la fatuité de ces parvenus, il est cependant facile de présumer qu'ils n'avoient pas la tête assez forte pour résister à tant de marques d'estime pour leur profession, qu'en conséquence ils se regardoient comme de grands personnages, sur-tout très-utiles à la patrie, qu'ils ne se contentoient pas de mépriser un citoyen modeste; ils croïoient peut-être tout bonnement aller de pair avec un général d'armée, qui avoit repoussé les barbares hors des limites de l'empire, ou porté la terreur dans leurs foyers. On pourroit même avancer sans trop choquer la vraisemblance, qu'un batyle, ou tel autre bien persuadé de son mérite important, osoit dire, dans un accès d'enthousiasme pour son art: *je ne connois que trois grands hommes dans l'univers, l'Empereur, Mécène & moi.* Mais au milieu de ces sortes d'hommages extérieurs, le gros de la nation eut toujours un grand fond de mépris pour les acteurs. Les personnes même qui avoient pris plaisir à parer leur idole, en prenoient quelquefois un plus grand à la renverser, & à la traîner dans la boue, par ces retours à l'honnêteté & à la décence, imprescriptibles dans le cœur de l'homme.

A ces réflexions nous ajouterons celles d'un auteur moderne touchant le prix qu'on a prétendu attacher à la sensibilité produite ou nourrie par la fréquentation des spectacles. " La pitié qu'inspirent les malheurs imaginaires, représentés sur la scène n'est

qu'une émotion vaine & pallagere , qui ne tarde pas à se dissiper avec l'illusion qui l'a fait naître : les larmes que les spectateurs répandent , sont des larmes stériles , qui n'ont jamais produit le moindre acte d'humanité. On a vu des hommes cruels & féroces qui voioient sans émotion des maux réels , donner des pleurs à des fictions. Les tyrans de Rome étoient insensibles aux cris des infortunés qu'ils faisoient égorger tous les jours , tandis qu'au spectacle ils s'attendrissent sur le sort de Priam & d'Andromaque. Ce n'est pas au théâtre qu'il faut aller prendre des leçons de sensibilité , c'est dans la cabane d'un pauvre , c'est dans les lieux où le spectacle de l'humanité souffrante fait éprouver à notre ame , non pas un attendrissement factice , mais un sentiment réel de compassion qui nous excite puissamment à secourir les malheureux. Pourquoi les grands & les riches , qui fréquentent assidûment les spectacles , sont-ils pour l'ordinaire si durs , tandis que le petit peuple qui n'y va jamais est communément humain & compatissant ? C'est que les uns en s'attendrissant sur des maux imaginaires n'apprennent point à plaindre & à soulager des maux réels , qu'ils ne connoissent pas ; les autres , au contraire , qui souvent ont ressenti des maux réels , sont disposés à la pitié envers ceux qui se trouvent dans la même situation. Quelle est d'ailleurs l'espece de malheurs que le drame nous présente , pour exercer notre sensibilité ? l'espece la plus frivole &

la plus romanesque ; c'est en faveur des peines de l'amour qu'on cherche à exciter notre compassion au théâtre : examinons sur quoi porte l'intérêt dans *le pere de famille*, dans *la gouvernante*, dans *Mélanide*, dans *Nanine*. &c. vous verrez que les malheurs de la scène, sont presque tous fondés sur l'amour ; ainsi les poètes nous rendent sensibles en pure perte pour un genre malheureux qui n'existe plus dans la société. Enfin, bien loin que les drames contribuent à augmenter la sensibilité, on voit au contraire que le genre larmoyant & l'égoïsme sont précisément de même date : tous deux sont des fruits remarquables de cette philosophie qui aime à faire un étalage fastueux de sa morale & de ses maximes, pour être dispensée de les pratiquer, & qui débitant dans les drames d'admirables sentences sur l'humanité, n'établit cependant d'autre règle de conduite, que le vil intérêt du moment,.



*Mémoires philosophiques du baron de ***,
chambellan de Sa Majesté l'Impératrice-
Reine.*

Sed hoc habes, quid odisti facta Nicolaitarum, quæ & ego odi. Apoc. 2.

A Vienne en Autriche, & se trouve à Paris chez Berton. 1777.

EN attendant que nous puissions rendre compte de cet ouvrage, que nous venons de lire avec le plus grand plaisir, nous

nous faisons un devoir de l'annoncer. Il ne peut produire qu'une sensation vive & agréable dans les âmes droites, & renforcer infiniment l'amour du vrai. On le trouve chez l'Imprimeur de ce Journal, & à Liege chez Orval-Demazeau. Un vol. in-8°. de 304 pages, avec figures. Prix 4 liv. broché.

ON a demandé pendant plusieurs années en France & ailleurs quelque moyen de préserver le pain de la moisissure. C'est une espece de levain dont on se sert de tems immémorial en Hongrie, qui conserve le pain long-tems, & qui le tient frais sans l'exposer à moisir. C'est particulièrement la ville de Ketschkemeth (a) qui est en possession de ce levain, on y fait & conserve des miches de plus de 50 livres. Lors qu'en 1768, l'Empereur passa par cette ville, on lui en présenta une semblable à l'hôtel de ville avec le compliment d'usage.

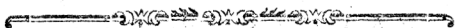
(a) Très-grande ville, située dans la plaine immense qu'arrose la Theiss. On ne trouve pas de ville en Europe bâtie avec moins d'ordre; il n'y a peut-être pas deux maisons alignées & construites suivant une même direction; par-là il y a à peu-près autant de rues que d'édifices. L'Empereur Charles VI en ayant demandé le plan à un officier qui y avoit demeuré; celui ci répondit qu'il ne pouvoit la dessiner qu'en jettant à terre une poignée de pois, que cela donneroit la meilleure idée possible de la ville de Ketschkemeth.

Pour faire ce levain, on prend deux pintes de bon houblon : un demi-quart de son de froment, qu'on mêle bien ensemble. On délaie en même tems un morceau de levain dans l'eau tiède ; on y remue le son & le houblon assez fort pour en faire une pâte, & on laisse fermenter cette masse pendant deux heures. Cela fait, on en forme de grosses boules de pâte qu'on roule dans du son frais de froment, de façon cependant qu'il ne s'y attache pas fortement, & on fait sécher ces boules sur un linge net, en été au soleil, & en hiver dans un crible sur le fourneau. Quand elles sont bien sèches extérieurement, on les casse en quatre ou six morceaux ; là on les pend dans un endroit sec, pour les sécher en dedans ; cela fait on les conserve en lieu propre dans un sachet.

Quand il s'agit de faire la pâte, on prend trois poignées de cette masse qu'on fait délaier dans un vase de trois pots où l'on verse de l'eau bouillante : on délaie la masse jusqu'à ce qu'elle soit bien molle, & on la laisse reposer dans un lieu chaud jusqu'à ce que la masse ait assez levé pour remplir le vase. Alors on passe ce levain par un gros tamis, c'est-à-dire, qu'on fait couler sur la masse liquide, la farine qu'on veut mettre en pâte ; on y verse un peu d'eau tiède ; on remue bien le tout jusqu'à ce qu'il ne tienne plus aux mains, & alors on bat fortement ce levain qu'on laisse ensuite en repos pendant deux heures. Alors on fait la

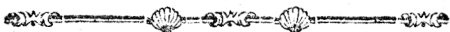
pâte en versant de l'eau tiède sur le levain où l'on met trois poignées de sel : deux heures après on enfourne.

Il y en a qui mêlent au levain les grains de deux ou trois railins de Hongrie après les avoir fait bouillir : le pain est de très-bon goût, & comme nous l'avons dit, il ne se moilit point.



Mr. Huber vient de donner au public une traduction françoise des *lettres familiaires* de Mr. Gellert. Dans la lettre 18^{me} on lit ce passage touchant un des plus célèbres généraux de ce siècle. “ Une des premières & plus agréables connoissances que j’aie faites ici est celle du général Laudon, homme d’un caractère singulier, sérieux, modeste, moitié triste, à peu-près comme moi, parlant peu, à peu-près comme moi ; mais s’énonçant avec justesse & avec vérité. Il ne parle jamais de ses exploits, & rarement de la guerre ; il écoute attentivement, & il montre dans toutes ses manières, dans sa façon de se mettre, cette aimable candeur & cet air de décence qui regnent dans ses entretiens. Il n’est pas de grande stature, mais il est bien pris ; il est maigre de corps, mais bien moins que moi ; il a des yeux pleins d’esprit, enfoncés dans la tête, d’un gris clair, ou d’un bleu clair, à peu-près comme moi. Ce ne fut que peu-à-peu, qu’il prit confiance en moi ; & peut-être

être ne devois- je cette confiance qu'à mon air de tristesse. *Ah !* me dit-il un jour en me rencontrant dans l'allée , *je voudrois bien vous voir souvent , mais je crains ; je ne fais pas si vous voulez de moi.* Une autre fois il me fit cette question : *dites-moi , Monsieur le professeur , comment est-il possible que vous ayez écrit tant de livres , que vous y ayez mis tant d'esprit , de gaieté ? Quand je vous regarde , je ne le comprends pas. --- Je vais vous le dire ,* répondis-je , *dites-moi , mon général . comment est-il possible que vous ayez gagné la bataille de Landshut , la bataille de Kunersdorff , pris Schweidnitz dans une nuit . Quand je vous regarde , je ne le comprends pas.* A cette faillie , je l'ai vû rire pour la première fois : d'ordinaire il ne fait que sourire , &c.



LE Roi de Prusse aiant appris qu'un paysan en Silésie possédoit le secret d'un remède éprouvé contre la morsure des chiens enragés (secret dont une famille noble lui avoit généreusement fait présent , pour vendre le remède à son profit) , S. M. chargea le collège suprême de médecine d'envoyer un expert sur les lieux pour faire des recherches , tant sur l'infailibilité qu'on attribuoit à ce spécifique , que sur sa composition. Le chirurgien-pensionné du Roi , que le collège choisit pour cet examen , s'assura

sûra d'abord de la vérité des faits par les dépositions que plusieurs témoins firent sous serment de l'efficacité du remède, éprouvé en plusieurs cas d'hydrophobie; après quoi il gratifia le possesseur d'une somme très-considérable au nom de S. M. Celui-ci lui apprit ensuite la composition du spécifique, & le mena aux champs, pour lui enseigner la manière de prendre l'insecte, qui en fait le principal ingrédient. Il est du genre des coleoptères, & désigné par le chevalier de Linné sous le nom de *Meloe*. On ne doit point le confondre avec l'escarbot commun, que ce savant naturaliste nomme *scarabæus melolontho*. Les autres parties du remède sont du miel, de la thériaque, de la poudre de bois d'ébène, de la serpentinaire de Virginie, de la limaille de plomb, & de la mousse de frêne. Le collège de médecine vient de publier un avis contenant la manière de préparer ces ingrédients, leur quantité respective, le tableau des proportions à observer pour les différens âges d'hommes, de femmes ou d'enfans, ainsi que pour les différentes especes d'animaux mordus, le régime à observer, &c.

“ Prenez 14 vers de mai conservés dans du miel; quatre lots de thériaque, ou marmelade de genievre si l'on n'a point de thériaque; deux dragmes de bois de cèdre; une dragme de racine serpentinaire de Virginie; une dragme de limaille de plomb; vingt grains de Ebereschen-Schwamm; enfin encore un peu de ce miel où l'on a conservé les insectes dont il s'agit ...

Voici comment il faut préparer ces ingrédients.
“ Dès qu'on a tiré les insectes du pot au miel,

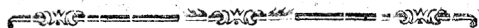
on les écrase sur une assiette avec un couteau ou une spatule, & on les réduit en une espèce de pâte. 2°. Alors on y joint la thériaque. 3°. Il faut de même raper le bois d'ébène en une poudre très-fine, qu'on passe par un tamis avant que de la mêler à la masse. 4°. On pulvérise de même la racine de serpentaïre. 5°. Le cinquième ingrédient de même; & on mêle le tout à mesure qu'on avance dans la préparation. 6°. La limaille de plomb ayant été mise dans la masse, on en fait une pâte qu'il faut bien pétrir en y mêlant autant qu'il faut de miel ci dessus, pour faire du tout une espèce de marmelade. On observera sur-tout de bien remuer & mêler la masse „.

“ On conserve le tout dans un verre ou un pot d'argile bien fermé qu'on dépose dans un lieu bien temperé : il vaut mieux faire plus souvent le remède, que d'en préparer en trop grande quantité, parce qu'il est sujet à la moisissure, qui lui ôte sa vertu „.

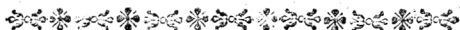
Voici comment s'administre ce remède, en ayant égard à la nature & à la force du temperament.

“ Aux hommes depuis l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à 80, deux dragmes, & aux femmes du même âge une dragme trente grains. Au-dessous de 25 ans, une dragme trente grains pour les hommes, & cinquante grains pour les femmes. Depuis six jusqu'à dix ans, quarante grains aux hommes, & trente aux femmes. Depuis 3 jusqu'à 5 ans, trente pour les hommes, & 26 pour les femmes. Enfin à un & deux ans, 24 & 20 grains. (C'est à la nourrice à prendre la potion lorsqu'un enfant encore à la mamelle a été mordu.) Aux chevaux, bœufs & vaches (en deux fois, l'une le matin l'autre le soir,) trois dragmes trente grains, aux jeunes veaux & poulains d'un ou deux ans, une dragme 45 grains; à ceux de quelques semaines une dragme. Aux porcs deux dragmes trente grains. A ceux de moyen âge une dragme cinquante grains,

& au-dessous une dragme. Aux brebis & chèvres une dragme cinquante grains ; aux chevreaux & agneaux une dragme. Aux chiens au-dessus de deux ans deux dragmes ; au-dessus de huit mois une dragme trente grains , au-dessous de huit mois une dragme dix grains.



Mr. Morand , architecte de la ville de Lyon , connu par différens ouvrages & notamment par le pont en bois qu'il a construit sur le Rhône , vient de présenter au gouvernement de France une machine hydraulique de sa composition , qui réunit les plus grands avantages par la sûreté du mécanisme , par sa simplicité & son peu de dépense. Cette machine est propre à élever les eaux à telle hauteur qu'on voudra , & pourra être employée également aux différens objets d'agrément & d'utilité , même pour les arrosemens des prairies & des jardins. Une pente de trois pieds suffit pour lui donner le mouvement nécessaire , sans autre moteur que celui du poids de l'eau. Cette machine étoit construite depuis plus de deux ans à Paris où elle étoit en dépôt. Ce n'est qu'après des expériences réitérées depuis 1776 , que Mr. M. s'est déterminé à la présenter comme un objet dont le public pourra retirer une très-grande utilité.



La société physiographique de Lund , en Scanie , propose la question suivante pour le prix de dix ducats qu'elle doit distribuer l'année prochaine : “ quelle seroit la méthode la plus sûre qu'on pourroit indiquer aux payfans , pour monder parfaitement les grains de semence , avant de les mettre en vente , & quels seroient les procédés les plus faciles & les moins coûteux qu'on devroit faire suivre aux cultivateurs

des cantons où il n'y a point de bois, pour sécher les grains de semence mondes, de manière qu'ils pussent se conserver deux ou trois ans, sans qu'on fût obligé de les remuer, & sans qu'ils courussent risque de se gâter. Les mémoires doivent être adressés, francs de port, avant le premier Juin 1778, à Mr. Jean Rezières, secrétaire de la société, & démonstrateur à l'académie royale de Lund.

La *Fièvre* est le mot de la dernière énigme.

E N I G M E.

Quand j'ai de l'eau, ma foi je n'en bois pas.
 Je bois fort bien du vin à mes repas;
 Et ma mesure devient pleine
 Dans l'accroissement de la Seine.
 Mais hélas ! je ne bois que de l'eau seulement,
 Quand elle manque absolument.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Aout.)
 Le 29 du mois dernier une des femmes du Grand-Seigneur accoucha d'une fille, qui fut nommée Hattigé : il y eut à cette occasion des réjouissances publiques à Dohna-Baktchi. Deux autres Sultanes se trouvent dans le huitieme mois de leur grossesse.

Quoique les négociations entre la Porte & la Russie ne soient point rompues, les différens de ces deux Puissances continuent cependant de subsister, sans qu'on voie jusqu'à présent l'apparence de les terminer. L'Impératrice ayant formellement reconnu l'élection de Sahib-Guerai à la dignité de Chan des Tartares de la Crimée, avec promesse de protéger & de maintenir la nouvelle forme de gouvernement établie dans la Presqu'île, elle desire que la Porte le reconnaisse également ; & l'on assure, qu'elle a fait déclarer depuis peu par Mr. de Stachieff, son ministre à Constantinople, qu'en cas que Sa Hauteffe donnât son aveu à l'élection de Sahib, la Russie ne feroit aucune difficulté de retirer ses troupes de Précop & des autres endroits, qu'elles occupent dans la Crimée : mais la Porte, regardant le choix

du nouveau Chan comme forcé par la présence des troupes russes, voudroit que la nation tartare, libre de toute influence étrangere, & n'ayant aucun égard aux prétendus droits ni de Sahib ni de Dewlet-Guerai, procédât à se donner volontairement un nouveau chef, qui pût assûrer à tous égards l'indépendance absolue de sa nation. Dans l'idée qu'au contraire, sous le regne de Sahib-Guerai, la Crimée, ne sera proprement qu'une province russe, le Grand-Seigneur persiste à refuser de le reconnoître, & n'a point encore admis à son audience les députés, qu'il lui a envoyés. La contestation, par rapport aux gros navires russes, actuellement dans le port de Constantinople, dure aussi jusqu'à présent, sans que Sa Hauteesse paroisse disposée à mollir dans le dessein de leur fermer le passage. Il ne faut donc pas être surpris si toutes nos troupes sont en mouvement, comme si on étoit à la veille d'entrer en guerre. On est occupé à mettre les parties de l'empire les plus exposées à l'abri de quelque coup imprévu. On a fait partir encore de notre ville dix hommes de chaque orta, ou chambrées de Janissaires qui sont au nombre de 196. Outre la paie ordinaire, la Porte leur accorde sept aspres par jour. L'on forme de tous côtés des magasins pour la subsistance de l'armée. Il est question d'augmenter la flotte de huit vaisseaux de ligne : c'est dans cette vûe que l'on achete & que l'on fait venir du bois de construction, pour l'employer dans nos

chantiers , à Sinope & ailleurs , où l'on a ramassé grand nombre de charpentiers.

Ibrahim - Sebag , principal ministre de feu Daher-Omar , Cheik d'Acre , a été pendu le 14 Juillet à bord du vaisseau amiral de la flotte ottomane , où on a laissé exposé pendant trois jours le corps de cet infortuné , dont l'âge , le caractère , & sur-tout la bienfaisance envers les Franks , avoient mérité une fin moins déplorable.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 25 Août.) Les députés tartares , qui sont encore ici , ont fait visite à la plupart des grands de l'empire. On observe que ces députés sont bien accueillis par-tout & qu'on ne néglige rien pour leur rendre ce séjour agréable. En cas de guerre avec la Porte , les Tartares de Crimée peuvent devenir fort utiles à la Russie ; il sera aussi possible de se servir de cette nation pour porter à se mettre sous la protection de Sa Maj. Imp. les autres Tartares qui ont résolu de s'expatrier en cas de rupture entre la Russie & l'Empire ottoman. On travaille aux lettres que ces députés doivent remettre à leur nouveau Chan & aux autres chefs de leur nation : ils emporteront des présens dignes de l'auguste Souveraine de toutes les Russies. Ils ont assisté aux fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire du jour de la naissance du Grand-Duc qui est à Sarskoje-Sélo , avec la cour , aussi-bien

que la Grande-Duchesse , qui avance heureusement dans sa grosseffe.

On voit ici une très-belle piece de mécanique , mais qui n'est pas comparable au fluteur de Vaucanson. C'est une demoiselle artificielle très-bien exécutée : elle est représentée en cheveux , assise devant un petit clavecin , sur lequel elle joue supérieurement trois menuets , quatre trio , deux polonoises , & une marche. Elle touche ce clavecin avec autant de rapidité que de justesse , & chaque fois qu'elle commence & finit , elle fait une inclination a tous les assistans & les salue avec beaucoup de grace ; il faut s'approcher assez près de cet automate , pour s'assurer que ce n'est pas une personne en vie.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 31 Août.*) Le 17 Mr. Mlodziejowski , frere du grand-chancelier de la couronne , castellan de Naklo & chevalier de l'ordre de St. Stanislas , prêta entre les mains du Roi le ferment ordinaire en qualité de sénateur. Ce seigneur , que ses rares qualités appelloient depuis long-tems aux premieres dignités de la république , a été élevé à celle-ci à son insçu & presque malgré lui. --- La princesse Jablonowska , palatine de Novogorod , de retour d'un assez long voyage , a été présentée au Roi & à toute la famille royale , à qui elle a l'honneur d'être alliée. On parle beaucoup des rares connoissances de cette princesse qui se distingue

sur-tout dans les antiques , dont elle a une collection très-précieuse. Le Roi lui a montré tout ce qu'il possède de curieux en ce genre.

Numan-Bey , envoyé-extraordinaire de la Porte , aiant préalablement notifié son arrivée par son Divan - Effendi ou secretaire d'ambassade au comte Rzewuski , maréchal de cour de la couronne , eut le 20 de ce mois une audience de ce seigneur , qui occupoit pour cette cérémonie l'hôtel du feu comte Branicki , castellan de Cracovie , parce que l'étiquette ne permit point à l'envoïé , ayant d'avoir eu son audience du Roi , de se rendre au château , où le comte de Rzewuski a ses appartemens. Le ministre ottoman alla à cette audience en grand cortége , & fut reçu conformément au cérémonial établi entre les deux cours. Il remit à Mr. le maréchal ses lettres de créance , & demanda l'admission à l'audience du Roi. Celle-ci eut lieu le 25 à midi. Sa Maj. reçut l'envoïé , s'éant sur son trône dans la salle du sénat , en présence des sénateurs , qui occupoient leurs sièges. Après avoir présenté à Sa Maj. ses lettres de créance , Numan - Bey , assis sur un sofa vis-à-vis du trône , à l'extrémité du cercle des sénateurs , prononça un discours , que Mr. Cruta , premier interprète du Roi & de la république , répéta d'abord en latin. La substance de ce discours se réduit à ce qui suit. “ *Que le très-puissant , le très-invincible Abdul Hamud , fils de Mahomed , imitateur d'Alexandre le Grand , serviteur des deux cités , maître de deux parties du monde ,*

l'avoit envoié au sérénissime , au très-magnifique , très-vertueux Roi Stanislas , pour lui annoncer que l'Empereur son maître , s'entendroit toujours religieusement au traité de paix conclu à Carlowitz entre les deux nations ; que depuis long-tems il avoit voulu lui envoyer un ambassadeur sur cet objet ; mais que d'autres circonstances l'avoient empêché jusqu'ici de s'acquitter de sa bonne volonté , lesquelles n'existant plus , il faisoit assurer le Roi son bon ami & tranquille voisin de ses intentions à cet égard &c. „

Après l'audience l'envoie se rendit chez le comte Rzewuski , où il dîna à une table de quarante couverts avec les sénateurs , ministres , & grands dignitaires. Son secretaire d'ambassade & ses principaux officiers étoient à une autre table de douze couverts , dont le colonel Bachminski faisoit les honneurs. Les autres officiers inférieurs furent traités à une troisieme table de dix-huit couverts. La veille , le testerdar ou trésorier de l'ambassade avoit présenté au Roi sur la terrasse du château les présens de Sa Hauteffe , consistant en chevaux richement caparaçonnés , étoffes &c.

Quoique ce ministre coute par jour à l'état 54 ducats qu'il reçoit pour son entretien & celui de sa suite , il se plaint encore de ce qu'il n'en a pas assez , parce que réellement il a beaucoup de gens & de chevaux. --- Ses domestiques font commerce : on peut avoir chez eux les plus belles marchandises de Turquie , ainsi que du café & du

tabac : les Juifs de sa suite amènent les acheteurs à son hôtel. --- Il a été voir le superbe jardin du prince Poniatowski à Szolecz. Il fait quelques présens aux seigneurs chez qui il est reçu ; mais ils ne consistent qu'en étoffes turques , mouchoirs fins , & autres bagatelles , de la valeur d'environ six ducats , tandis que ceux qu'on lui fait en valent 50 ou 60. Il a fait distribuer cent écus aux gens de la maison du Roi qui ont assisté à son entrée solennelle. Notre envoié à Constantinople a fait un présent de 500 ducats à ceux qui ont assisté à sa cérémonie.

En dédommagement du don que le clergé de Pologne a fait au Roi & à la république , il a été statué que les ecclésiastiques ne paieront plus à l'avenir que le droit ordinaire sur les cheminées.

Le conseil-permanent vient de faire une perte sensible en la personne de Mr. Wykowski , sénateur & castellan de Wyszogrod , qui est mort le 15 , âgé de 74 ans. Entr'autres emplois qu'on lui avoit confiés ci devant , & dans lesquels il s'est distingué , on compte celui de juge sur les frontieres de Turquie , où il falloit autant de sagesse & de prudence qu'il en avoit , pour terminer à l'amiable les différens qui s'élevoient entre les sujets des deux états.

ESPAGNE.

MADRID (le 27 Août.) Le Roi aiant égard aux qualités distinguées de Dom François

çois Delgado , archevêque de Séville , l'a nommé son vice-chapelain & grand-aumônier , vicaire-général de ses armées , & patriarche des Indes. Sa Majesté l'a en même tems décoré de la dignité de grand-chancelier de l'ordre roial de Charles III , & l'a revêtu des marques honorifiques qui y sont attachées , le 22 de ce mois. ----- Madame la Princesse des Asturies , qui est dans le 9e. mois de sa grossesse , a été saignée le 18 ; on a déjà commencé les prières publiques pour son heureux accouchement.

Différentes lettres reçues de Monte-Video , sous les dates du 2 au 9 Mai , nous ont enfin appris le fort de l'escadre & du convoi de troupes aux ordres des généraux Cevallos & Casatilly. Depuis leur départ de l'isle Ste. Catherine ils eurent toujours les vents contraires ; ils furent ensuite accueillis d'une tempête horrible qui dispersa la flotte. Le point de réunion en cas d'accident avoit été fixé au port de Monte-Video , au Rio de la Plata ; & chaque vaisseau du Roi , ainsi que chaque bâtiment de transport , prit cette route comme il put. Enfin le 20 Avril il commença à entrer des bâtimens du convoi dans le Rio de la Plata , & à la fin du même mois toute l'escadre & le convoi étoient à l'ancre à Monte-Video. La troupe a beaucoup souffert de la tempête , ainsi que par le défaut des vivres , qu'il a été impossible de renouveler à Ste. Catherine. On compte 940 hommes malades de la dysenterie à Monte-Video ; mais on espere que l'air de terre & les alimens frais les rétabliront

ront bientôt. Le débarquement au Rio-Grande n'ayant pû avoir lieu, Dom Cevallos, deux jours après son arrivée à Monte-Video, dépêcha un de ses aides-de-camp au gouverneur de la colonie du St. Sacrement, où, après avoir déclaré les griefs de l'Espagne contre le Portugal & le motif de l'expédition qu'il commandoit, il finissoit par une sommation de rendre la place, sous peine d'être traité avec toute la rigueur de la guerre. Le gouverneur (qui est Espagnol, né à Badaxos en Estramadure) répondit que ce n'étoit pas avec du papier qu'on gaignoit des places, & qu'il se défendroit jusqu'à la dernière extrémité. En conséquence Dom Cevallos attend que ses troupes soient un peu remises des fatigues de la mer pour aller faire le siège de la colonie, qui se trouve déjà bloquée depuis quelque tems par terre & par mer. Si le gouverneur tient sa parole, le siège pourra traîner en longueur & coûter bien du monde. Quant au départ du maréchal-de-camp de Vertiz pour l'intérieur du país du Rio-Grande, il paroît différé jusqu'à la fin de Septembre, ou au commencement d'Octobre, que le beau tems recommence dans ce climat. On destine à cette expédition 15 à 20 mille chevaux, qui sont au moins nécessaires pour transporter l'infanterie, l'artillerie, les munitions & les bagages dans un trajet de 200 lieues. Au reste, on assûre que le Rio-Grande sera vigoureusement défendu par le comte de la Lippe - Buckebourg, général allemand des

troupes portugaises. ----- Le vaisseau de guerre espagnol le St. Augustin, de 70 canons, ayant été séparé par la tempête de l'escadre de Mr. Casatilly, fut attaqué par deux vaisseaux portugais, contre lesquels il combattit pendant un jour & une nuit consécutifs; le lendemain à la pointe du jour l'escadre portugaise parut, entoura ce vaisseau & le somma de se rendre sous peine d'être coulé à fond. Dans cette extrémité le capitaine espagnol fut obligé de se rendre; il fut conduit à Rio-Janeiro, où le général portugais fit mettre à terre tous les officiers espagnols, qu'il envoya ensuite par mer à l'île de Ste. Catherine.

CADIX (le 19 Août.) Le consul d'Hollande en cette ville y a fait distribuer dans la plupart des maisons de commerce des écrits en forme d'avis au public, portant que le 29 Juin dernier la paix avoit été conclue entre les Etats-Généraux & le Roi de Maroc; que le traité avoit été fait à Salé par le Prince en personne & par le sieur Kinsberghen, & qu'en conséquence la liberté avoit été rendue sans rançon à cinquante-sept esclaves hollandois faits par les corsaires de cet empire. On ne fait rien de ce traité, sinon qu'il contient les mêmes articles que celui de 1755, parmi lesquels il y en a un qui astreint Leurs Hautes Puissances à envoyer chaque année à ce Monarque une certaine quantité de munitions de guerre, d'agrêts & de voiles. Les présens envoyés par le commandant de l'escadre hollandoise

landoise font, deux montres d'or, une cafetiere d'or & une d'argent, deux theïeres, quatre chandeliers, une carafe & une lampe d'argent, 61 pieces de battisse, 270 pieces de toile, 12 pieces de drap fin, une piece de brocard & une de damas, une arrobe de thé fin, quatre arrobes de sucre en pain, 36 jattes de porcelaine, 6 terrines & douze douzaines de tasses à thé. --- L'envoïé de Suede presenta à ce Monarque, le 29 Juin, les présens stipulés pour chaque année, & qui consistent en une montre d'or à répétition, une d'argent, un sabre à la turque enrichi d'or & de pierreries, un fusil garni en or, une tabatiere d'or enrichie de pierres précieuses, deux plats à soupe, deux jattes, une carafe & deux flacons d'or, & un d'argent, un carrosse, deux fauteuils, douze chassis avec doubles cristaux, deux garnitures de lit avec leurs rideaux de damas verd galonné d'or, une portion de thé exquis, trois caisses de faïance de la fabrique de Stockholm, 12 caisses contenant chacune 80 barres de fer argenté, 80 barres de laiton d'Allemagne, quelques pieces de toile, d'étoffes, de draps écarlate & autres. L'envoïé de France a aussi fait quelques présens en étoffes & en toiles.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 19 Août.) On parle d'une promotion de généraux dans la cavalerie. --- Tous nos avis confirment la prise d'un vaisseau de guerre espagnol chargé de

munitions & d'especes, que le marquis de la Vardie, gouverneur de Rio - Janeiro, a fait attaquer, & qui a été forcé de se rendre aux Portugais. Ce coup a dû être fort sensible aux Espagnols qui, depuis leur arrivée à Monte-Video, ont éprouvé, dit-on, la plus grande difette de vivres, au point que le général Cevallos lui-même a été plusieurs fois réduit à ne se nourrir que de poisson à moitié gâté. --- Il est entré avant-hier dans le Tage un vaisseau de guerre anglois le Terrible qui, dans sa croisiere, s'étoit emparé d'un bâtiment américain, chargé de riz & d'indigo.

On a lû avec plaisir la lettre que S. M. la Reine a écrite à l'Evêque de Coïmbre après son élargissement, pour le rappeler à ses honneurs, à ses fonctions & le rétablir dans tous les anciens droits, dont l'arrêt rendu jadis contre lui l'avoit privé. C'est en conséquence que cette sage Souveraine s'étant fait apporter le registre des archives de Coïmbre, où se trouvoit l'ordre du feu Roi Joseph 1^{er}, qui déclaroit le dit prélat coupable de leze-Majesté & déchu de tous ses droits, raïa de sa propre main en présence de son secretaire d'état le vicomte de Villanova di Cervera la sentence susdite, & ordonna par une apostille mise à la marge de ce registre, que le vicomte son ministre eût à faire par le chapitre casser, abolir & resquer toutes les pieces appartenantes à ce procès, à l'effet qu'on ne pût jamais plus lire les ordres, les citations &c., émanés sur

cet objet; S. M. regnante a voulu en outre que pour son intelligence & en mémoire éternelle de cette exécution, on en fit d'abord rapport à la cour. Voici les termes de cet ordre.

Au doyen, dignitaires & chapitre de la Ste. église cathédrale de Coïmbre.

Sa Majesté m'ordonne de vous remettre le registre de votre chapitre; elle veut en outre, par une suite de cette justice indéfectible qu'elle a coutume d'exercer toujours à l'égard de ses fideles sujets, qu'on efface tout le contenu du registre dressé en conséquence de l'ordre que le Roi défunt vous envoia le 9 Décembre 1768, qu'on l'efface entièrement & qu'il n'en paroisse jamais plus aucune trace; & pour que cet ordre soit exactement exécuté, je vous ai marqué la page du registre par où il faut commencer à effacer, c'est la 101e. & les suivantes. Il faudra commencer par le mot competente, que j'ai marqué, afin qu'il conste en tout tems de la résolution que S. M. m'a ordonné de vous communiquer pour votre intelligence.

Sa Majesté vous ordonne aussi de faire effacer également, de sorte qu'on ne puisse jamais plus les lire, les papiers, les ordres, les termes & les assignations qui eurent lieu en conséquence de l'ordre du feu Roi, & qui se trouvent dans le dit livre depuis le 53e. feuillet jusqu'au 55e. Vous m'en rendrez compte, en m'envoiant un témoignage authentique de l'exécution entière de cet ordre.

ce témoignage devra être enregistré aussi dans le livre susdit, pour que tout soit présenté à Sa Maj.

Donné en notre palais de Notre-Dame du Bon-Secours, le 10 Juillet 1777.

Le Vicomte de VILLANOVA.

Quelques païsans du village de Tanga voulant, après la moisson débarrasser la terre du chaume qui y restoit, pour la travailler ensuite, y mirent le feu; mais un vent violent s'étant élevé, les flammes se répandirent à plus de 20 milles brûlant toutes les campagnes, ainsi qu'un bois, réservé pour les plaisirs du Roi. Cet incendie qui a duré trois jours consécutifs, a causé un dommage considérable.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 5 Septembre.) La cour fut fort alarmée la semaine dernière au sujet d'une indisposition survenue au Roi, & qui empira si subitement que l'on crut les jours de Sa Majesté dans un grand danger; mais les remèdes qu'on lui donna, eurent un effet si prompt & si salutaire que ce Monarque se trouva le même jour presque entièrement rétabli; & que le lendemain il fit une promenade à cheval. Cette incommodité étoit la suite d'une indigestion. --- L'on assure que le duc de Sudermanie qui fait actuellement la revue de la cavalerie en Scanie, a obtenu la permission d'aller faire un tour *incognito* à Coppenhague. --- Il est

1. Octobre 1777.

203

arrivé ici la semaine dernière trois navires d'Amsterdam dont la cargaison consistoit principalement en harengs de leur nation que l'on s'est empressé d'acheter.

D A N N E M A R C K.

HELSINGOR. (*le 30 Août.*) Il arriva ici le 13 de ce mois une frégate angloise ayant pavillon françois, & à bord de laquelle se trouvoit la duchesse de Kingston, avec une suite d'environ 60 personnes, partie Anglois & partie François, allant à Petersbourg. Cette frégate qui est un bâtiment superbe qu'on dit appartenir à la duchesse, avoit fui vers les côtes de Calais à la vue de deux armateurs américains, auxquels elle n'a échappé qu'avec peine : elle a fait voile pour Petersbourg. C'est l'Impératrice de Russie qui a invité elle-même la duchesse de Kingston à se rendre à sa cour où elle est incessamment attendue.

I T A L I E.

ROME (*le 4 Septembre.*) Dans le tems qu'on croioit dans l'inaction la congrégation établie pour la visite de la communauté des prêtres de l'oratoire de St. Philippe de Néri, on a su que le dernier du mois d'Août, le cardinal-vicaire, chef de cette commission, avoit fait appeller le P. Belloni & lui avoit intimé un exil à Bologne sa patrie, où il recevroit des ordres ultérieurs

du Souverain Pontife; qu'il devoit s'y rendre par la route de Lorette qu'il lui indiquoit, & préalablement quitter la forme d'habit propre de son institut, avec défense de le reprendre. Trois jours lui ont été accordés pour évacuer Rome, & effectivement le ci-devant prêtre de l'oratoire de St. Philippe de Néri est parti hier matin au milieu des pleurs des confreres ses adhérens, qu'il a laissés dans l'attente de ce qui leur arriveroit. Il paroît que ces Messieurs se font ridiculement entêtés en faveur de quelques opinions qui ont fait tant de bruit en France, & que l'église universelle la proscries. --- Mgr. Levizzani préfet de l'annone a présenté dans une audience qu'il eut du Pape, un mémoire du fife sur la nécessité d'obliger le Sr. Bischi à rendre compte des grains dont il a eu l'administration sous Clément XIV, il y est démontré que celui qu'il a présenté, n'est pas juste & qu'en comparant ce qu'il a reçu avec ce qu'il a remis, il doit encore à la caisse 362 mille écus romains, indépendamment de plusieurs autres parties qu'il n'a pas encore liquidées, & qui doivent considérablement augmenter sa dette. On croit que cette affaire sera enfin jugée au mois de Septembre, malgré les protections que fait agir le Sr. Bischi.

Le commandeur d'Almada, ministre de L. M. Très - Fideles auprès du St. Siège, a reçu de sa cour un ordre de faire célébrer dans l'église de la nation portugaise un service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi.

Roi Joseph 1^{er}; & l'on y fait déjà des préparatifs à cet effet. --- La princesse Panfili de la maison de Carignan est accouchée le 18 Août d'une princesse. La respectable maison des princes Doria Panfili a fait à cette occasion, selon son usage, de grandes aumônes à tous les pauvres de Rome.

BOLOGNE (*le 31 Août.*) Quelques individus de la Société éteinte qui se trouvent ici, ont reçu l'avis de Lisbonne, que la cour avoit révoqué la défense qui avoit été faite d'avoir aucune correspondance avec les ex-Jésuites de ce royaume, réfugiés en Italie. Il y en a trois qui doivent retourner ces jours-ci en Portugal, à la sollicitation de leurs parens & avec la permission de la Reine.

VENISE (*le 31 Août.*) Le sénat de cette république, ayant pris très-sérieusement en considération les dommages énormes, que les débordemens des rivières de l'Adige, la Brenta & autres, ont causés dans ses provinces sur terre ferme, encore dernièrement dans le cours des mois de Juin & de Juiller, a appelé de Milan l'abbé Frisi & de Florence l'abbé Ximenez, afin que, de concert avec le lieutenant-colonel Antoine Marie Lorgna, ces deux célèbres hydrostatiques puissent convenir des travaux, qu'ils croiront les plus utiles pour empêcher de pareils maheurs à l'avenir.

MODENE (*le 28 Août.*) Les sujets de la république de Genes étant occupés à construire un mur & à creuser un fossé sur les

confins de la principauté de Massa, pour détourner les eaux du torrent de Parmignola, ce qui les feroit entrer sur le territoire de Massa, lequel se verroit exposé par-là à de grands dégâts, la régence ducale a envoyé un député au gouverneur de Sarzanè pour le prier de suspendre ces travaux : en attendant la réponse de la république, le gouvernement de Massa - Carrara prend des arrangemens pour y mettre obstacle.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (*le 10 Septembre.*) Le 3 de ce mois, l'Impératrice-Reine reçut au château de Schoenbrunn les complimens de la principale noblesse sur la naissance de l'Infant François, que nous avons annoncée dans le Journal précédent, p. 153. ---- Le même jour Sa Maj. Imp. déclara Dame de la clef d'or la comtesse Josephine d'Attems, jusqu'ici dame de la cour, & chargea Son Exc. Mr. le comte de Wurbna, grand-maréchal de la cour, d'aller en l'absence de Son Exc. Mr. le comte de Sternberg, grand-maitre de la Cour Impériale, remettre de sa part à cette dame la clef d'or, marque de sa nouvelle dignité. --- Cette auguste Souveraine voulant reconnoître les talens distingués & les services de Mr. Joseph Mailath de Szekely, gouverneur de la ville & port-franc de Fiume, ainsi que des païs adjacens, vient de le nommer son conseiller-intime. L'Empereur & Mgr. l'Archiduc Maximilien, sont revenus en parfaite

fanté du camp de Leiben en Styrie , & de celui de Pesth en Hongrie. Sa Maj. Imp. ira incessamment à celui de Minkendorff près de Laxembourg , qui doit durer quelques jours & qui est composé de vingt mille hommes : puis ce Monarque passera successivement aux autres camps qui se forment en Bohême & en Moravie. ---- A la première nouvelle qu'on a eue à la cour que Mgr. l'Archiduc Ferdinand , gouverneur de la Lombardie-autrichienne , étoit fort indisposé , l'Impératrice-Reine , de l'avis de Mr. le baron de Storck , son premier médecin , a envoyé aussi - tôt à Milan le docteur Mr. Quarin , homme expérimenté , pour suivre le cours de la maladie de ce Prince & travailler au prompt rétablissement d'une santé aussi précieuse.

Le 17 du mois passé le feu prit à Klagenfurth , capitale de la Carniole , & en peu d'heures cette ville ne fut plus qu'un monceau de cendres : le même malheur lui étoit arrivé il y a 54 ans , le même jour. On observe que les toits couverts de tuiles résisterent plus long-tems aux flammes que ceux d'ardoises. Ceux de paille aux extrémités de la ville emportés par le vent contribuèrent beaucoup à augmenter les ravages des flammes. Mais on a pris des précautions pour sauver ce qu'il y avoit de plus précieux ; on a eu le tems de transférer la caisse & tous les papiers de la maison d'administration de la banque , qui n'a été ruinée que dans l'espace de seize heures. ---- Des lettres

de Bude du 13 du même mois mandent que le 12 le feu s'y manifesta près de la poste, & qu'un vent du nord, qui souffloit alors, n'auroit pas manqué d'étendre & d'incendier tous les environs, vû la sécheresse excessive qu'on y éprouvoit depuis quelque-tems, si l'Empereur qui, le matin de ce même jour, étoit arrivé du camp de Leibnitz en Styrie à celui de Pesth, & qui s'aperçut de cet incendie, ne fût accouru au secours des habitans avec le Duc de Saxe-Teschén. Le premier soin de ce Monarque actif & vigilant fut de faire abbattre les toits les plus exposés à recevoir le feu & étendre les flammes. Sa Maj. Imp. vîsa sur-tout à conserver la grande maison du vaisseau d'or, parce que si les flammes s'y fussent communiquées il n'y auroit plus eu moyen de sauver la ville, ce qui lui réussit; ainsi c'est aux sages dispositions de ce digne Pere de la patrie que Bude est redevable qu'il n'y ait eu que 15 maisons d'incendiées.

Les affaires concernant les seigneurs & les païsans du royaume de Bohême, sont enfin terminées à la satisfaction des uns & des autres; mais la cour a eu sur-tout égard à procurer aux vassaux tous les soulagemens qu'a pû permettre l'équité. Il a paru à cette occasion une Déclaration Impériale & Royale qui servira de règle à ceux qui sont intéressés aux changemens qui viennent d'être faits.

Un François attaché à l'ambassadeur de France, vient d'inventer un bateau aiant

des roues, & que le feu met en mouvement. Il en fait un modèle en petit, dont il se sert déjà pour remonter le Danube; on travaille à l'exécuter en grand. Un mécanicien de cette ville a conçu le même projet auquel il travaille avec la même ardeur; on ne dit pas si son bateau aura des roues, comme l'autre, mais il fera aussi mis en mouvement par le moyen d'un fourneau qu'on ne voit point. Ces deux bateaux seront en état de servir au commencement de ce mois de Septembre. On les destine tous deux à remonter le Danube jusqu'à Ulm, & les deux inventeurs prétendent qu'au moyen de la mécanique que chacun a adoptée, le bateau de chacun ira plus vite d'un quart au moins, que les bateaux usités jusqu'ici & qui sont tirés par nombre de chevaux. La cour a promis une récompense considérable à chaque inventeur, & c'est à qui des deux exécutera le mieux son plan; ces deux bateaux partiront le même jour & à la même heure pour Ulm, & de même pour le retour; celui qui arrivera le premier recevra des présens considérables, outre ce qui lui a déjà été promis, à condition cependant que tous les deux devanceront de beaucoup les bateaux dont on s'est servi jusqu'ici. Il y a des paris considérables en faveur de l'un & de l'autre: le modèle du François a été vu avant celui de l'Allemand, & c'est pour ce dernier que parient les habitans de Vienne. On saura dans peu quel aura été le vainqueur.

Les travaux ordonnés par la cour de Vienne, pour fournir des débouchés au royaume de Hongrie, qui de tous les pays des états héréditaires d'Autriche, est à-peu-près celui qui en a le moins, se continuent avec beaucoup d'activité. Il s'agit d'établir une communication sûre & aisée entre le lac Balaton & le Danube, en rendant navigable une petite rivière qui peut aisément joindre l'un à l'autre. Le dessein de dessécher ce lac * est entièrement abandonné. --- Il a été pareillement ordonné par la cour de Vienne de rendre navigable la rivière de Sio, dans le comté de Toln; on a reconnu l'impossibilité de tirer aucun parti des eaux du Servize, autre rivière qu'on vouloit aussi rendre navigable; en conséquence de cette découverte, il a été résolu de donner à l'agriculture, ce qu'on ne sauroit consacrer à la navigation: il résultera un double avantage du dessèchement de cette rivière, dont les eaux bourbeuses occasionnoient beaucoup de maladies, en corrompant l'air; l'agriculture y trouvera de nouvelles ressources, & on assurera la santé des habitans des comtés de Vesperim, & de Stuhl-Weissembourg qui souffroient beaucoup des exhalaisons malignes que répandoient les eaux de cette rivière, qui sera entièrement desséchée dans peu.

Le superbe traîneau que l'Impératrice-Reine a destiné en présent au Roi de Suède, est achevé & admiré de tout le monde pour le fini du travail, de la sculpture & dorure. On y a ajouté une livrée magnifique & précieuse pour les 4 postillons qui précèdent ordinairement les

* Voyez le
Journ. du
15. Juin, p.
278.

traîneaux. S. Exc. le comte de Dietrichstein , grand-écuyer , a eu l'inspection de cet ouvrage de goût.

BERLIN (*le 9 Septembre.*) Le Roi , qui est revenu à Potzdam de sa tournée annuelle en Silésie , a déclaré au camp près de Breslau , la promotion suivante. Les généraux-majors de Pomeiske , de Lœlhoffel , de Renzel , & de Loffow , ont été élevés au grade de lieutenant-général , les deux premiers dans la cavalerie , & les deux autres dans l'infanterie : les colonels comte de Gœrtz , de Posadowski , de Bohlen , comte de Lottum , de Thun , de Marwitz , d'Erlach , & de Rohr ont été nommés généraux-majors , les deux derniers dans l'infanterie , les autres dans la cavalerie. Sa Maj. a accordé en même-temps au général major de Papstein sa retraite avec une pension , vu son âge avancé ; au général-major de Thun le régiment de dragons du feu général d'Alvensleben ; au général-major de Marwitz celui de cuirassiers du feu général de Manstein ; & au lieutenant-colonel de Truyard le régiment de garnison du feu colonel de Tumpling. Elle a fait expédier des lettres de légitimation au fils naturel du lieutenant-général de Belling , chef d'un regiment de Hussars.

Il paroît un édit du Roi , portant *défenses aux marchands de vin étrangers , d'importer des vins dans les provinces de S. M. sans qu'ils soient expressément commandés par quelqu'un de ses sujets.*

SOLEURE (*le 30 Août.*) Le Roi Très-Chrétien aiant renouvelé (ainsi que nous l'avons dit dans le Journ. du 1. Sept. p. 58)

avec l'universalité du Corps helvétique une alliance générale qui étoit expirée en 1715, chargea le président de Vergennes, son ambassadeur près des XIII cantons, par le ministère duquel la négociation de ce traité a été faite, d'en jurer l'observation. Comme il avoit été arrêté que cette cérémonie se feroit le jour de la St. Louis, le louable état de Soleure prit dès le 22 de ce mois les mesures nécessaires pour augmenter la pompe de cette journée, doublement précieuse, puisqu'elle le devenoit encore par l'occurrence de la fête du Roi.

Ainsi le 25, le Corps helvétique se rendit à l'hôtel de l'ambassadeur de France; après les complimens analogues à la solennité de ce jour, l'ambassadeur du Roi & ceux du louable Corps helvétique passèrent dans la salle du dais, où l'échange des ratifications du traité d'alliance se fit à huis clos en présence des seuls secrétaires & interprètes de l'ambassadeur de France. Peu de tems après, l'ambassadeur du Roi & ceux des états contractans se rendirent à l'église collégiale de Saint-Urs. La grand'Messe finie, on plaça le livre des Evangiles ouvert sur un autel élevé au milieu du chœur. L'ambassadeur du Roi y entra, marchant au milieu des deux ambassadeurs de Zurich, suivi à droite du sieur Picamilli, secrétaire d'ambassade de France, qui posa l'instrument original françois du traité d'alliance sur la crédence à droite de l'autel, tandis que le chancelier de l'état de Soleure en faisoit autant à gauche du double allemand & fran-

(1724, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12)

gois. Alors le Statthalter d'Escher, premier ambassadeur de Zurich, approcha de l'autel, & posant la main sur les saints Evangiles, jura comme état dirigeant au nom de tous les Cantons, en langue allemande, l'observation religieuse & constante du traité. L'ambassadeur de France répéta ce serment en françois au nom du Roi. Puis les autres ambassadeurs helvétiques le prêterent successivement pour les états qu'ils représentoient. Cette solennité fut accompagnée du bruit de l'artillerie & de celui des cloches, & fut suivi d'un *Te Deum*. L'ambassadeur de France de retour chez lui, envoya à ceux du Corps helvétique revenus à l'hôtel de ville, ses secretares, pour leur présenter de la part du Roi & à leur suite les chaînes d'or & les médailles d'or & d'argent que S. M. avoit fait frapper en mémoire de cet heureux événement. Ce jour-là comme le lendemain, il y eut de grands repas chez l'ambassadeur du Roi, dont l'hôtel fut illuminé, où il y eut bal, & on y tira un feu d'artifice &c. Le 27, les députés du Corps helvétique se rendirent à Baden, pour y régler la répartition des six mille hommes que la république s'est engagée de fournir à la France, en cas de besoin.

COBLENCÉ (le 12 Septembre.) Il vient de s'élever, entre les électors de Mayence & de Treves d'un côté, & la ville de Cologne de l'autre, un différent qui mérite qu'on en rende compte, parce qu'il intéresse le commerce de la ville d'Amsterdam & la navigation sur le Rhin; voici à quel

sujet : depuis un certain tems la ville de Cologne s'est insensiblement emparée de la navigation intéressante du Rhin & s'est accoutumée à faire la loi à ce sujet. Non-seulement elle envoie ses bateaux jusqu'à Amsterdam, y porter des marchandises & en charger d'autres en retour, pour la consommation du haut-Rhin, mais encore elle fait remonter ces marchandises sur ses propres bateaux jusqu'à Mayence, Treves &c. Les bateliers de ces deux électorats voulant partager les avantages de cette navigation, que ceux de Cologne s'étoient attribuée exclusivement, sont venus pour charger leurs bateaux dans cette dernière ville : mais elle s'y est opposée, & les a contraints de s'en retourner à vuide. Les Electeurs de Mayence & de Treves ne voulant point que la liberté générale du commerce & celle de leurs sujets en particulier fût compromise, ont cru devoir user de représailles, & ont fait faire défense aux bateliers de Cologne de remonter le Rhin par leurs états. Ils ont même fait arrêter à Sanctowerth les bateaux qui ont contrevenu à cette défense. Par contre-représailles, l'Electeur de Cologne a défendu de laisser descendre le Rhin à aucun bateau, tant de Treves que de Mayence ; & depuis plusieurs jours, tous ceux qui se présentent au-dessous de Bonne, y sont arrêtés. L'incertitude de savoir ce que tout cela deviendra a alarmé les négocians & commissionnaires de Cologne qui approvisionnoient le haut-Rhin, le Palatinat, l'Alsace, la Lorraine, la Suisse &c ; & ils ont contremandé en attendant les grosses deman-

des qu'ils avoient faites pour ces approvisionnemens. Il est à souhaiter, pour l'avantage du commerce en général, & en particulier pour celui des sujets intéressés dans cette contestation, qu'elle soit bientôt terminée.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Septembre.) Avant-hier, un exprès étant arrivé de Trente chez Mr. Walpole, banquier du duc de Gloucester, le bruit de la mort de ce prince se répandit généralement; & il s'est confirmé, lorsqu'on a vu arriver hier de bon matin un second exprès, venu de Trente à St. James, d'où ses dépêches furent d'abord envoyées au Roi. Cependant l'on ne marque pas encore la date de ce triste événement. ----- Le duc de Cumberland étant arrivé le 30 du mois dernier à Douvres, de retour d'Aix-la-Chapelle, s'est d'abord rendu à Windsor.

C'est à tort qu'on a débité, que le comte d'Huntingdon avoit été nommé ambassadeur du Roi à Madrid. Le prince de Masseran, ambassadeur du Roi Catholique auprès de Sa Maj., se dispose à partir à cause du mauvais état de sa santé. Le 9 de ce mois le Roi se rendit auprès de cet ambassadeur à sa maison de campagne près d'Isleworth, & s'entretint pendant deux heures avec ce ministre, dont S. M. prit congé, après lui avoir fait remettre, ainsi qu'au chevalier d'Esclarano, son secrétaire d'ambassade, les présens ordinaires. Elle a témoigné au prince de Masseran, pendant le tems que cet

ambassadeur a rélidé à notre cour, la considération la plus distinguée; & durant sa dernière maladie elle lui a rendu de fréquentes visites, dans lesquelles elle a été accompagnée quelquefois par la Reine, particulièrement vendredi dernier. Entre autres marques d'attention, le Roi a envoyé ses médecins à ce seigneur, qui, de son côté, fit le 7 présent à Sa Majesté de deux très-beaux chevaux espagnols; & à cette occasion elle a gratifié le secrétaire du prince d'une bague évaluée à 300 liv. sterl.

Comme il manque beaucoup d'officiers dans les troupes que nous avons en Amérique, le Roi vient d'y faire une grande promotion, par laquelle 59 capitaines sont avancés au grade de major, 31 majors sont avancés à celui de lieutenant-colonel, 47 lieutenans-colonels à celui de colonel, 39 colonels à celui de major-général, 27 majors-généraux à celui de lieutenant-général, & 5 lieutenans-généraux à celui de général. Le lieutenant-colonel Harcourt a été nommé aide-de-camp du Roi. ---- Le lieutenant-général Frédéric Haldimand vient d'être nommé gouverneur du Canada à la place du chevalier Guy Carleton, dont la démission est enfin certaine. Mr. Haldimand, qui a servi long-tems en Amérique, & qui étoit revenu récemment d'un tour qu'il a fait dans la Suisse, sa patrie, se dispose à partir pour Québec.

On assure que le Roi a destiné de sa bourse particulière une somme de dix mille

livres sterl. par an pour l'encouragement de la littérature ; mais on ne nomme pas encore les favans , auxquels les pensions de 300 liv. sterl. dans lesquelles cette somme se partagera , seront distribuées.

Divers avis de l'Amérique portent que l'armement de nos deux commandans a été apperçu à peu de distance du havre de Boston ; & d'autres disent qu'on l'a vû monter la riviere de la Delaware : ce qui semble confirmer ce que l'on a annoncé ces jours-ci ; savoir , que la flotte s'étoit partagée en deux divisions , dont l'une alloit à Boston , & l'autre étoit destinée pour Philadelphie. L'on ne tardera pas à être éclairci sur ce point. En attendant on confirme de divers endroits que les Américains commandés par les généraux Arnold (a) , St. Clair & Schuyler ,

(a) Le général Arnold , célèbre dans cette guerre , mérite d'être connu. Il est fils d'un boucher de Mayence. Après avoir été long-tems frere-lai chez les Capucins , il déserta , se fit soldat françois , déserta encore , & fut soldat hollandois ; par une troisieme desertion il devint soldat anglois , & enfin américain. Son pere ne cessa de pleurer la fuite de son fils de chez les Capucins , jusqu'à ce qu'il apprit qu'il étoit devenu général ; alors il changea de sentiment , & s'applaudit d'avoir un fils qui savoit prendre tant de formes différentes. A la dernière foire de Francfort qui s'est tenue dans le courant de Septembre , les bouchers le régalerent par une fête magnifique , & rien n'égalait sa satisfaction. Cependant si le général Burgoyne va son train , ce bon pere pourroit bien revenir à son premier avis.

ler, ont été défaits par l'armée du général Burgoyne entre le fort Edouard & Albanie. Ces avantages laissent le général Burgoyne maître de toutes les provinces de la Nouvelle-Angleterre, à moins qu'il ne s'y trouve encore quelques corps américains, dont on n'a à présent aucune connoissance. ---- Une lettre reçue de la frégate Flore, datée à la Providence le 19 Juillet, s'énonce en ces termes : “ après avoir repris la frégate „ Hawke & une autre capture, & les avoir „ amenées dans l'Isle-Rhode sans le secours „ d'aucun vaisseau de guerre, nous nous „ sommes rendus ici, (à la Providence) „ & avons repris possession de cette place, „ ainsi que de toute l'escadre de l'amiral „ Hopkins, qui a été investie ici depuis „ quelque tems „. Toutes ces nouvelles n'ont pas encore paru dans la gazette de la cour, & par-là on semble pouvoir en douter.

Immédiatement après la prise de Ticonderago, le général Burgoyne fit publier une espede de proclamation terminée de la maniere suivante.

“ *La rapidité de nos succès en nous pénétrant de reconnoissance envers la bonté divine, exige que nous donnions aux troupes en général les éloges qu'elles méritent. On doit beaucoup au brigadier-général Frazer, qui par sa bonne conduite & sa valeur, secondées de celles des officiers & soldats qu'il commandoit, a consommé un exploit de la plus grande importance pour le service de Sa*

Maj. & qui fait un honneur infini à la profession des armes : ce corps a de plus le mérite d'avoir supporté les fatigues de cette grande journée sans vivres & sans murmure „

“ Dimanche prochain on célébrera le service divin à la tête du camp : le même jour au coucher du soleil , on allumera un feu de réjouissance au bruit du canon & de la mousqueterie , à Ticonderago , Crown-point , aux camps de Skenesborough , & de Castle-town , ainsi qu'à l'endroit où le corps de Bremen est posté „

Des avis particuliers portent , que le Hancock & le Fox , dont nous avons parlé dans le dernier Journal , auroient probablement échappé à la vigilance des vaisseaux britanniques , si ce n'eût été qu'un brouillard fort épais les empêcha pendant quinze jours de prendre hauteur ; de sorte qu'au moment qu'ils croioient être peu éloignés des côtes de la Nouvelle-Angleterre , la première qu'ils découvrirent fut celle de la Nouvelle-Ecosse & le Fanal à l'entrée du port de Hallifax. Ce contre-tems les fit tomber entre les mains du chevalier Collier , auquel l'amiral Montague avoit dépêché un exprès d'abord après la prise du Fox , pour le prier d'envoyer quelques vaisseaux à son secours vers les bancs de Terre-Neuve. Du reste le Fox , n'est pas le seul vaisseau du Roi , qu'on a retiré d'entre les mains des Américains. Le Carysfort , de 28 canons , commandé par le capitaine Fanshaw , & parti de Portsmouth au mois de Juin dernier , fut attaqué le 11

Juillet à une centaine de lieues à l'est du cap de la Delaware, par le Warren, armateur américain, de 32 canons & 290 hommes, monté par les sieurs Jean Waldie & appartenant à Boston. Après un combat de 36 heures, le Carysfort fut obligé de céder. Les Américains en transporterent d'abord la cargaison & les voiles sur leur vaisseau : mais, comme ils voulurent mettre le capitaine Fanshaw aux fers, tout l'équipage anglois se souleva, tua 97 hommes de celui du Warren, & fit prisonnier le Sr. Waldie avec 35 de ses gens. Le Warren mit d'abord au large, & manquant de poudre il auroit été pris par la frégate angloise, si celle-ci avoit eu des voiles. Elle se hâta de les remplacer par de grosses toiles, que l'équipage étendit ; & à leur aide elle parvint à New-York, six jours après.

On écrit de New-York en date du 27 Juillet que les Quakers établis dans la province de la Nouvelle-York ont ouvert entr'eux, pour le soulagement de leurs concitoyens, une souscription, dont voici le préambule.

Le cœur navré de tristesse nous voyons, avec la dernière douleur les calamités qui accablent nos concitoyens dans ces tems de dissensions & de désastres dont nous desirons bien ardemment de voir la fin. Toujours disposés à soulager l'indigent, & à administrer aux affligés le baume de la consolation, nous, dont les noms sont ici sousignés, faisons les donations telles qu'on les voit énoncées à côté de nos noms respectifs, lesquelles

seront

seront mises ès mains de notre" gouverneur , pour par lui être distribuées en telles proportions & de la maniere qu'il jugera les plus convenables :

Les excès en tout genre , exercés en Amérique sous les auspices de la rébellion , semblent avoir inspiré une nouvelle véhémence au stile mâle & vigoureux du sieur Linguet. Voici un passage de cet écrivain célèbre qui vient de nous tomber sous les yeux , & qui est parfaitement semblable à celui qu'on lit dans le dernier Journal , p. 103. "*Où donc fuir ? Car voila le congrès qu. assassine loïalement quiconque , après avoir pris les armes pour lui , les quitte. . . . Et l'on parle de liberté ! & l'on dit quelle existe ! & il y a des Européens qui vont en hâte l'adorer en Amérique ! & de toutes parts , on écrit de beaux livres , où l'on complimente le siecle sur ses progrès dans la philosophie , dans l'humanité ! „*

F R A N C E.

VERSAILLES (le 15 Septembre.) Le 10 la cour s'est rendue au château de Choisy , & y sera jusqu'à demain. Mad. Elisabeth est du voïage , quoique cette Princesse ait eu ces jours-ci le malheur de faire une chute & de se blesser au visage : mais , au moïen d'une saignée qui lui a été faite , cet accident n'a pas eu de suite. Mesdames Adélaïde , Victoire & Sophie de France , sont parties le 8

I. Part.

P

pour aller à leur château de Bellevue , où elles doivent rester quelque-tems.

Le Roi a nommé Mr. de Chaumont de la Galaisiere , pour remplacer Mr. de Blair de Boiesmont dans l'intendance d'Alsace ; & celle de Lorraine , qu'il remplissoit , a été donnée à Mr. Thiroux de Crosne , intendant de Rouen. Ils ont eu le 7 l'honneur d'être présentés à Sa Maj. par le prince de Montbarrey , secretaire d'état au département de la guerre , & de lui faire leurs remerciemens en leur nouvelle qualité. Le même jour , Mr. Valdec de Lessart , maître des requêtes , a été présenté au Roi par Monsieur , en qualité de sur-intendant des maisons , domaines & finances de ce Prince , en survivance de Mr. Cromot du Bourg , & sur la demande qu'en a fait ce dernier à Monsieur. ---- Sa Maj. a conféré le gouvernement d'Huningue , vacant par la mort du marquis de Croissy , au marquis de Traisnel , lieutenant-général , qui en avoit la promesse du feu Roi. ---- L'on ne fait encore , si la future régie des postes ne sera confiée qu'à six des fermiers , dont le bail est révisé. Mr. Necker a fait son choix de dix-huit chefs de la régie , établie à la place de toutes les charges supprimées dans la recette des domaines & bois. Ils ont le titre d'*administrateurs des domaines du Roi* : onze sont tirés des receveurs-généraux supprimés & sept de la régie , que Mr. Turgot avoit formée pour les domaines , & qui est aussi supprimée par l'édit d'Août.

PARIS (le 15 Septembre.) Il paroît un

1. Octobre 1777.

223

arrêté du conseil d'état du Roi du 17 Août 1777, par lequel le Roi établit une commission pour examiner les moyens d'améliorer les divers hôpitaux de la ville de Paris. Sa Maj. compose cette commission de sept chefs de l'administration du temporel de l'hôtel-dieu, & en outre des sieurs d'Argouges & de Bernage, conseillers d'état, du sieur de la Miliere, maître des requêtes, des curés de St. Eustache, de St. Roch & de Ste. Marguerite, du sieur de Laffone, directeur de la société-royale de médecine, & des sieurs d'Outremont & de St. Amand, administrateurs de l'hôpital-général. Sa Maj. ne doute point que l'œuvre de bienfaisance & de charité qu'elle leur confie n'anime leur zèle & n'excite leurs travaux, & elle ressentira la plus douce des satisfactions s'il peut en résulter un plan sage, qui assure encore d'avantage la conservation de l'enfance abandonnée, qui prépare la retraite à la vieillesse indigente & sans appui, & qui adoucisse le sort des malades contrainsts par leur misère à chercher du secours dans les maisons d'hospice & de charité. . . . Le Roi veut aussi que les améliorations qu'on proposera soient toujours mesurées sur cette sage économie dont les divers besoins de l'état font une condition essentielle. Elle ne refusera point les secours de son trésor royal qui seront jugés nécessaires; mais elle desire connoître auparavant l'étendue des ressources qu'on peut retirer des revenus des hôpitaux & de leur emploi. . . . Les citoyens animés de l'amour du bien & qui se croient quelques

connoissances particulieres sur cet objet , sont appellés par le Roi à les communiquer à la commission ; & Sa Maj. veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés , ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes. Enfin l'intention de Sa Maj. est de favoriser & d'exciter tous les moïens qui pourront tendre à l'accomplissement d'un dessein également cher à sa compassion pour les malheureux , &c. Cet arrêt est composé de quatre articles , dont le premier établit la commission ; le deuxieme nomme les personnes dont elle doit être composée ; le troisieme permet à la commission d'appeller , par forme de consultation , les personnes de tout état qu'elle jugera propres à lui donner des éclaircissémens utiles ; & le quatrieme ordonne que les plans qui auront été adoptés seront présentés à Sa Maj. par les députés que la commission nommera à cet effet. Sa Maj. après les avoir examinés , fera connoître ses intentions dans la forme ordinaire.

Par une déclaration du Roi , concernant la police des Noirs , enregistrée en parlement le 27 du mois dernier , Sa Maj. fait défenses à tous Noirs , Mulâtres , ou autres gens des deux sexes des mêmes couleurs , d'entrer à l'avenir dans le roïaume , sous peine de trois mille livres d'amende , même de plus grande s'il y échéoit. ---- Déclaration du Roi , qui ordonne que les maîtres des corps & communautés , créés par l'article premier de l'édit du mois d'Août dernier , puissent à l'ave-

nir

nir afsûrer à leurs veuves le droit & la faculté de continuer pendant leur vie , & néanmoins tant qu'elles feront en viduité , l'exercice de leur commerce , profession ou métier , &c. ---- Autre déclaration du Roi , qui ordonne que les coëffeurs de femme , au nombre de fix cents , feront agrégés à la communauté des maîtres barbiers-perruquiers. ----

Lettres - patentes du Roi , qui ordonnent qu'à l'avenir le bureau d'administration du collège de Louis-le-Grand , fera composé du grand - aumônier , de quatre officiers de la cour du parlement , d'un substitut du procureur - général , de quatre notables personnes de la ville de Paris , & du grand-maître temporel des boursiers dudit collège. ----

Ordonnance du Roi , concernant la police du marché aux chevaux , afin de prévenir la fraude dans la vente des chevaux , notamment de ceux attaqués de maladies contagieuses. ---

Après quelques difficultés , le parlement a enrégistré le 29 Août un édit du Roi donné à Versailles le même mois , qui autorise la ville de Paris à faire pour le Roi un emprunt de douze millions , à l'instar de celui qui a été fait par l'ordre du St. Esprit.

Un accident grave arrivé il y a quelques jours , 42 ouvriers aiant été empoisonnés par un met qui avoit séjourné dans un vase de cuivre , a excité le gouvernement à prendre plus de précautions pour que les boiffons & comestibles destinés à l'usage du peuple ne lui occasionnent pas la mort. Par une déclaration donnée à Versailles le 13 Juin

& enregistrée le 2 Septembre, on supprime divers ustenciles en plomb, étain ou cuivre à l'usage de certaines professions, & l'on prescrit ceux que l'on doit y substituer, à peine de confiscation & de 300 livres d'amende. Nous allons transcrire ici le préambule de cette déclaration, qui peut éclairer aussi les étrangers, où les abus auxquels elle doit remédier, ne sont malheureusement que trop communs; il est à souhaiter sur-tout qu'elle ouvre les yeux aux habitans de la Hollande & de quelques contrées d'Allemagne, où l'on est dans le funeste & barbare usage de mettre un gros morceau de cuivre rouge dans le chaudron aussi de cuivre, où l'on fait cuire des haricots coupés en automne, salés ensuite & gardés dans un tonneau pour l'hiver. Bien des personnes à qui cet usage n'est pas connu seroient peut-être embarrassées à deviner pourquoi ce morceau de cuivre dans des haricots? C'est uniquement pour leur donner un air plus appétissant en leur rendant la fraîcheur & la vivacité de la verdure; par où l'on voit que le motif est aussi puérile, aussi ridicule, que l'effet en est pernicieux. Dans le préambule de cette piece, l'on expose, " que l'expérience „ a fait reconnoître, que la dissolution du „ plomb, prise intérieurement, produit les „ plus dangereux effets sur la santé; qu'il „ en est de même du verd-de-gris, que produisent les vaisseaux de cuivre, &c „. Par les deux articles de la déclaration, il est ordonné aux marchands de vins de substituer

aux lames de plomb , dont leurs comptoirs sont revêtus, des cuvettes de fer blanc ou battu; aux laitieres , de faire usage de vaisseaux de faïence, de terre vernissée, ou même de simple bois, au lieu de vaisseaux en cuivre; & aux regrattiers, &c. de ne se servir que de balances de fer blanc ou battu; leur faisant expressément défenses de substituer l'étain au plomb ou au cuivre, &c.

Il a été fait ces jours-ci aux chambres assemblées du parlement quelques dénonciations, entr'autres d'un abus concernant les corvées, d'un imprimé sur la perception des vingtiemes dans la généralité de la Rochelle, & de contraventions à la décence qu'exige la qualité de Magistrat, auxquelles il a été proposé de remédier, en défendant aux membres de la cour de courir les rues en cabriolet & en habit de couleur. Ces objets ont été renvoyés à Mr. le procureur-général, pour prendre des informations & en rendre compte dans la quinzaine, c'est-à-dire après la Saint Martin. ---- Avant les vacances, le parlement sans avoir égard aux demandes des créanciers du marquis de Brunoy, a confirmé les substitutions établies lors de son mariage avec Mlle. d'Escars pour assûrer à sa femme & à ses enfans, s'il en avoit eu, une honnête subsistance; mais cette cour n'a pu se refuser à la justice de prononcer l'interdiction de ce marquis auquel on reproche d'avoir dissipé quinze millions en dix mois. --- On a dénoncé à la police un éloge de l'Hôpital, avec cette épigraphe : Co

n'est point aux esclaves à louer les grands hommes. Cette brochure, écrite avec beaucoup de hardiesse, a été envoyée à tous les académiciens, excepté à Mr. de la Harpe. On l'attribue généralement à Mr. Guibert.

Mgr. le duc de Chartres, s'étant refroidi après s'être échauffé à la chasse, a été attaqué d'une maladie fort dangereuse; mais, au moyen des promptes saignées qu'on lui a faites, on se flatte qu'il est actuellement hors d'affaire. Les deux princesses, dont Mad. la duchesse, son épouse, est accouchée le 23 Août, se nommeront Mademoiselle d'Orléans & Mademoiselle de Chartres, & par conséquent elles ne sont pas mortes comme nous l'avons dit par erreur. --- Mr. le comte de Montmorin St. Herem, ci-devant l'un des menins du Roi, & ministre près de l'Electeur de Treves, vient de partir pour l'Espagne. Il n'a pas pris congé de la cour publiquement. Cependant l'on ne doute pas que peu de tems après son arrivée à Madrid, il ne déploie le titre d'ambassadeur auprès de Sa Maj. Catholique, quoique la famille de Mr. le marquis d'Osfun prétende qu'il n'a pas été jusqu'ici question de son rappel. Comme ce dernier est absent depuis près de trente ans, il aura de quoi s'étonner des grands changemens qu'il trouvera à son retour dans les usages & dans les modes.

Plusieurs personnes doutent qu'il ait été expédié une corvette, ainsi qu'on le lit dans les gazettes, pour aller signifier aux sujets

du Roi, qui font au service des insurgens de revenir en France sous peine de mort ; mais il est très-vrai, selon toutes les lettres de Bordeaux, que, sur des ordres qu'on y a reçus dernièrement, tous les vaisseaux américains qui étoient prêts à partir de ce port, ont été fouillés, & ceux qui avoient des munitions de guerre ont été obligés de les décharger.

Au tems des croisades, dont on dit tant de mal, nos seigneurs vendoient leurs terres à leurs vassaux, pour subvenir aux fraix de la guerre : ils croïoient ce dépouillement assez païé par des lauriers. Ils entreprenoient de longs voïages à leurs fraix, ils se faisoient tuer ou ils se ruinoient pour l'honneur du nom Franc. Les tems sont changés : on sert actuellement pour le titre & pour l'uniforme. Nos jeunes seigneurs qui ont lû le *système de la nature*, prononcent à merveille les mots d'*humanité*, de *raison*, de *philosophie*, de *bienfaisance* ; ils vont même jusqu'à faire des pamphlets contre l'art affreux de la guerre ; aussi quelques-uns d'entr'eux viennent-ils de prouver qu'ils sont fideles observateurs de leurs principes ; car ils ont marqué la plus grande répugnance à suivre leurs régimens outre mer. Mais Mr. le comte de St. Germain qui s'occupe plus de la sûreté de l'état que des disputes économiques & philosophiques, a répondu à ces sages en hausse-col, que puisqu'ils se portoient bien & qu'ils refusoient de s'embarquer, le Roi alloit nommer en leur place,

ce, & qu'ils n'auroient jamais d'autres emplois à son service. Ils se sont alors déterminés à partir.

L'ouverture de l'exposition des ouvrages de l'académie royale de peinture & de sculpture a été faite, par ordre de S. M. dans le salon du Louvre. On y a remarqué avec plaisir l'effet de l'encouragement accordé par le Roi à ses artistes, par les divers ouvrages tant en peinture qu'en sculpture qu'il leur a ordonnés; de ce nombre sont quatre statues en pied & en marbre, représentant Fénelon, Sully, le chancelier de l'Hôpital & Descartes, qui font partie de celles que S. M. a jugé à propos d'ordonner successivement, pour transmettre à la postérité & honorer la mémoire des grands hommes, qui ont illustré la France & se sont rendus utiles à leur patrie par leur génie & leurs travaux. Parmi les portraits exposés au salon, on en remarque un du Roi exécuté en émail par Mr. Carteaux, aiant 18 pouces de hauteur sur 14 de largeur. Ce Monarque y est représenté à cheval & armé. Dans le lointain on apperçoit un port de mer dont plusieurs batteries de canon défendent l'entrée, & au large paroissent des vaisseaux portant pavillon étranger. Un auteur a fait à ce sujet une petite piece de vers qui explique les allusions indiquées dans le tableau; voici les plus remarquables.

A peine au thrône assis, le Prince que tu vois
S'est rendu comparable au meilleur de nos Rois;
Avec le même zele & le même courage

Il faudra des Bourbons conserver l'héritage ;
Et guidant les François au chemin de l'honneur,
Des peuples opprimés être le protecteur. . .
Dans ce portrait enfin , tout annonce un héros ,
Arme pour réprimer l'orgueil de nos rivaux ,
Et soutenir nos droits : mais toujours sage & juste ,
Le laurier ne ceint point encor son front auguste :
De cet honneur Louis n'est point ambitieux ,
Sa gloire est de regner sur des sujets heureux &c.

Le docteur Franklin qui est trop bon politique pour avoir l'air d'intriguer ici pour les Américains , fréquente nos spectacles & nos foires ; il aime beaucoup les pieces de Molière , ce comique de tous les tems & de tous les pays. Il étoit dernièrement chez Comus , fameux escamoteur , plus célèbre encore par ses expériences physiques que par la dextérité de ses tours. Comus faisoit des expériences d'électricité , auxquelles le docteur Franklin apportoit une grande attention ; cette matiere l'intéresse , on sait qu'il a écrit sur l'électricité , & qu'il en a des premiers découvert les phénomènes. Après diverses épreuves de la machine , Comus demanda à Mr. Franklin quelle matiere il croïoit la plus électrique ; ce célèbre physicien répondit que les matieres qui contenoient le plus de parties ignées lui paroïssent devoir être les plus susceptibles d'électricité , & que la pierre à fusil , par exemple , devoit être fort électrique. Comus lui répondit que c'étoit une erreur ; & pour le prouver , il posa une pierre à fusil sur la machine , & n'en tira aucune étincelle. Mais l'engouement du public & sur-tout celui des poètes pour cet

Américain, est tel, qu'on ne cesse de faire en son honneur des vers plus absurdes les uns que les autres ; en voici destinés pour être mis au bas de son portrait, qui renchérisse sur ceux que nous avons rapportés dans le journal du 15. Juillet p. 462.

C'est l'honneur & l'appui du nouvel hémisphere,
 Les flots de l'Océan s'abaissent à sa voix,
 Il réprime ou dirige à son gré le tonnerre.
 Qui désarme les Dieux peut-il craindre les
 Rois (a) ?

L'académie françoise a adjugé le prix d'éloquence, dont le sujet étoit l'éloge du *chancelier de l'Hôpital*, à l'abbé Remy, avocat au parlement, le premier *accesfit* à l'abbé Talbert, vicaire-général de Lescar, & le second à un discours, dont l'auteur ne s'est

(a) Se peut-il dire quelque chose de plus manifestement faux, & d'une extravagance plus sensible ? *L'appui du nouvel hémisphere*, qui n'empêche pas plus la prise de Ticonderago & les progrès des Anglois, que le grand-visir du Monomotapa. --- *Les flots de l'Océan s'abaissent à sa voix*. Admirablement ; comme nous l'avons démontré dans le journal du 1. Janv. p. 11, & dans la petite brochure, intitulée : *Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots*. Depuis cette démonstration, car c'en est une, on n'a plus parlé des *flots abaissés*, sinon dans cette sublime inscription. --- *Il réprime & dirige le tonnerre* ; oui, tout comme les flots ; nous l'avons encore démontré dans le journ. du 1. Juillet, p. 376. --- Le dernier vers contient un double blasphème, l'un contre le Ciel, l'autre contre la société humaine. Et voilà ce que l'on admire dans le grand siècle des lumieres !

point fait connoître. Elle a proposé , pour le sujet du prix de poésie de l'année prochaine, la traduction en vers alexandrins du xvii^e. livre de l'Illiade depuis le premier vers jusqu'au 167^e, où Achille donne ses armes à Patrocle , pour aller repousser les Troïens. L'académie des sciences a prolongé jusqu'au dernier Décembre 1780 le terme pour l'envoi des mémoires , *contenant les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de salpêtre plus abondante que celle qu'on obtient présentement , & sur-tout de dispenser les sujets du Roi des recherches , que les salpêtriers ont droit de faire dans les maisons des particuliers.* Le prix sera de 8000 livres; & il sera réparti en outre une somme de 4000 liv. à un ou plusieurs accessit , suivant le mérite des pieces & l'objet des dépenses utiles , que les auteurs auront été dans le cas de faire.

P A Y S - B A S .

ANVERS (le 15 Septembre.) On a publié ici la semaine dernière une ordonnance de l'Impératrice-Reine , en date du 29 Avril dernier , par laquelle Sa Maj. Imp. fixe : “ I. „ pour les provinces de Brabant & de Limbourg, hors cas de mariage , la majorité à „ 25 ans. II. Déclare nuls & de nulle valeur „ tous emprunts , avances d'argent & ventes à crédit , faits à la charge de mineurs „ ou d'enfans qui sont encore sous tutelle

„ de leurs parens , il n'importe quel âge ils
 „ aient atteint „. Il est dit de plus dans cette
 Ordonnance “ que l'authenticité de tels em-
 „ prunts , antérieurs à sa publication , devra
 „ être démontrée dans un certain tems pres-
 „ crit , en réservant néanmoins aux jeunes
 „ gens , à leurs parens , tuteurs , & cura-
 „ teurs tous les bénéfices de droit ou autres
 „ exceptions , dont ils pourroient se servir ,
 „ &c. „

Quoique les partisans des insurgens cher-
 chent à colorer leur conduite , en assurant
 qu'ils ont eu de bonnes raisons de se reti-
 rer de Ticonderago , pour employer plus uti-
 lement la garnison qu'ils avoient dans ce
 fort , on ne peut cependant qu'être surpris
 & alarmé pour eux , d'une reddition faite
 avec tant de précipitation , & en abandon-
 nant une artillerie aussi nombreuse & aussi
 nécessaire. Cette conduite a beaucoup re-
 froidi leurs partisans , même ceux qu'ils ont
 parmi les gens en place. Les négocians fran-
 çois sur-tout sont dans les plus vives alar-
 mes : comme ils sont liés d'intérêt avec les
 insurgens ; que ceux-ci ont dans les ports
 de France un crédit considérable , & que la
 hardiesse des vaisseaux anglois , jointe au dé-
 faut de protection pourroit les en écarter ,
 tous les négocians des ports sont inquiets &
 fort empressés de voir ce que tout cela de-
 viendra.

M O R T S.

Charles-Joseph-François comte de Barbian & de Belgiojoso, &c. comte du S. Empire Romain, ci-devant lieutenant-général au service de France & à celui de Sardaigne, chevalier de l'ordre royal militaire de St. Maurice & Lazare, est mort à Milan, le 20 Août, des suites d'une chute. Il étoit frere cadet du prince regnant de ce nom, & il étoit né le 24 Mai 1695.

J. B. Joachim de Colbert, marquis de Croissy, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, gouverneur d'Huningue, & capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté, est mort à Paris le 26 Août, dans la 75me année.

On apprend de Leyde, que Mr. Laurent Théodore Gronovius, échevin & conseiller de ladite ville, y est mort d'apoplexie dans l'âge de 47 ans. Il étoit membre de la société royale des Sciences de Londres, & de celles de Bâle & de Haerlem; très-connu tant par les livres dont il étoit auteur, que par son cabinet d'histoire naturelle, sur-tout des poissons, minéraux & autres curiosités, qui est des plus superbes & qui a été rassemblé depuis plus de 70 ans. On croit, & on espère en faveur des amateurs de l'histoire naturelle, que ledit cabinet sera mis en vente publique.

Dans quelques exemplaires du dernier Journal, p. 151, l. 23, *valent*, lisez *vaut*.

T A B L E

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	189
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	191
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	192
ESPAGNE.	{ <i>Madrid.</i>	195
	{ <i>Cadix.</i>	198
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	199
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	202
DANNEMARCK.	(<i>Helsingor.</i>	203
	{ <i>Rome.</i>	203
	{ <i>Bologne.</i>	205
ITALIE.	{ <i>Venise.</i>	205
	{ <i>Modene.</i>	205
	{ <i>Vienne.</i>	206
	{ <i>Berlin.</i>	211
ALLEMAGNE.	{ <i>Soleure.</i>	211
	{ <i>Coblence.</i>	213
ANGLETERRE.	(<i>Londres</i>	215
	{ <i>Versailles.</i>	221
FRANCE.	{ <i>Paris.</i>	222
PAYS-BAS.	(<i>Anvers.</i>	233
	<i>Morts.</i>	235